



**Global Education  
Cooperation Mechanism**  
High-Level Steering Committee

Comité directeur de haut niveau ODD 4

# Réunion du Groupe de sherpas

**31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2023**

Salle X, Siège de l'UNESCO  
Paris, France

## Sommaire

Ordre du jour provisoire.....	3
Document d'information 1 : Rapport du Secrétariat interinstitutionnel.....	7
Document d'information 2 : Messages clés du CDHN pour le Sommet des ODD et le Sommet de l'avenir .....	15
Document d'information 3 : Mises à jour de la mise en œuvre du plan de travail du domaine fonctionnel du CDHN .....	18
Document d'information 4 : Renforcement des mécanismes régionaux de coordination.....	30
Annexe 1 : Décisions du CDHN .....	49
Annexe 2 : Dernières informations sur les initiatives mondiales .....	52
Annexe 3 : Calendrier des événements et jalons clés .....	65
Annexe 4 : Membres du Comité directeur de haut niveau ODD 4-Éducation 2030 en 2022-2023	66

## Ordre du jour provisoire

Jour 1 (31 mai 2023)		Action	Document
9 h-9 h 30	<b>Café et accueil</b>		
9 h 30-9 h 45	<b>Accueil et cadrage</b>		
9 h 45-11 h 15	<p><b>Session 1 : État de la situation</b>  <b>Rapport du Secrétariat interinstitutionnel ODD 4</b></p> <p>Cette session comprendra un rapport du Secrétariat interinstitutionnel ODD 4 sur ses travaux et sur l'évolution générale depuis la dernière réunion du Groupe des dirigeants en décembre 2022.</p>	Pour information et échange	Document d'information 1 : Rapport du Secrétariat interinstitutionnel
11 h 15-11 h 30	<b>Pause café</b>		
11 h 30-12 h 30	<p><b>Session 2 : Soutenir l'élan en faveur de l'éducation</b>  <b>Jalons du Sommet des ODD et du Sommet de l'avenir</b></p> <p>Cette session portera sur les jalons et messages clés du Sommet des ODD et du Sommet de l'avenir. S'appuyant sur les messages clés du CDHN, l'objectif est d'assurer le positionnement stratégique de l'éducation dans le processus préparatoire des sommets et dans le Sommet des ODD et le Sommet de l'avenir eux-mêmes.</p>	Discussion et accord sur la voie à suivre	<p>Document d'information 2 : Messages clés du CDHN pour le Sommet des ODD et le Sommet de l'avenir</p> <p>Annexe 3 : Calendrier des événements et jalons clés</p> <p>Note d'orientation sur l'Éducation pour le Sommet des ODD (<i>projet en cours d'élaboration – sera partagé en tant que document de session</i>)</p>
12 h 30-14 h 30	<b>Pause déjeuner</b>		

<p>14 h 30- 15 h 15</p>	<p><b>Session 3 : Domaine fonctionnel 1 du CDHN</b> <b>Promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre de politiques fondées sur des données factuelles</b></p> <p>La session sera consacrée au plan de travail, au financement et à la marche à suivre du domaine fonctionnel 1.</p>	<p>Pour information et discussion</p>	<p>Document d'information 3 : Mises à jour de la mise en œuvre du plan de travail du domaine fonctionnel du CDHN</p>
<p>15 h 15- 16 h 00</p>	<p><b>Session 4 : Domaine fonctionnel 2 du CDHN</b> <b>Suivre les progrès et améliorer la disponibilité/l'utilisation des données</b></p> <p>La session sera consacrée au plan de travail, au financement et à la marche à suivre du domaine fonctionnel 2.</p>	<p>Pour information et discussion</p>	<p>Document d'information 3 : Mises à jour de la mise en œuvre du plan de travail du domaine fonctionnel du CDHN</p>
<p>16 h 00- 16 h 15</p>	<p><b>Pause café</b></p>		
<p>16 h 15- 17 h 30</p>	<p><b>Session 5 : Domaine fonctionnel 3 du CDHN</b> <b>Stimuler la mobilisation des financements et améliorer l'alignement</b></p> <p>La session sera consacrée au plan de travail, au financement et à la marche à suivre du domaine fonctionnel 3.</p> <p>La session permettra également de débriefer la session consacrée au financement de l'éducation aux réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI et d'identifier les prochaines étapes stratégiques.</p>	<p>Pour information et discussion</p>	<p>Document d'information 3 : Mises à jour de la mise en œuvre du plan de travail du domaine fonctionnel du CDHN</p>
<p>18 h 00- 19 h 30</p>	<p><b>Réception</b></p>		

<b>Jour 2 (1<sup>er</sup> juin 2023)</b>		<b>Action</b>	<b>Document</b>
<b>9 h-09 h 15</b>	<b>Accueil et récapitulatif de la première journée</b>		
<b>09 h 15-10 h 30</b>	<p><b>Session 6 : Financement mondial de l'éducation</b>  <b>Renforcement du système multilatéral de financement de l'éducation</b></p> <p>La session examinera la proposition de refonte du système multilatéral de financement de l'éducation et la voie à suivre.</p>	Discussion et accord sur la voie à suivre	Document de session
<b>10 h 30-10 h 45</b>	<b>Pause café</b>		
<b>10 h 45-12 h 30</b>	<p><b>Session 7 : Coordination régionale</b>  <b>Renforcement des mécanismes régionaux de coordination et des liens entre les niveaux mondial et régional</b></p> <p>La session sera axée sur le soutien et le renforcement des mécanismes régionaux de coordination, des liens avec les domaines fonctionnels du CDHN, les initiatives mondiales, et la mise en œuvre des décisions du CDHN.</p>	Discussion et accord sur la voie à suivre	Document d'information 4 : Renforcement des mécanismes régionaux de coordination
<b>12 h 30-14 h 30</b>	<b>Pause déjeuner</b>		
<b>14 h 30-30 h 15</b>	<p><b>Session 7, suite : Coordination régionale</b>  <b>Renforcement des mécanismes régionaux de coordination (MRC) et des liens entre les niveaux mondial et régional</b></p>	Discussion et accord sur la voie à suivre	<p>Document d'information 4 : Renforcement des mécanismes régionaux de coordination</p> <p>Annexe 2 : Dernières informations sur les initiatives mondiales</p>

15 h 30- 15 h 45	<b>Pause café</b>		
15 h 45- 16 h 45	<p><b>Session 8 : Réunion du groupe des dirigeants de novembre</b></p> <p><b>Objectifs de la réunion des dirigeants et renouvellement des membres du CDHN pour 2024/2025</b></p> <p>Cette session vise à convenir des objectifs et des résultats attendus de la réunion des dirigeants de novembre. Elle informera également le CDHN sur le processus de renouvellement des membres.</p>	Discussion et accord sur la voie à suivre	<p>Document d'information 1 : Rapport du Secrétariat interinstitutionnel, section sur le renouvellement des membres du CDHN</p> <p>Annexe 4 : Membres du CDHN pour 2022-2023</p>
16 h 45- 17 h 30	<b>Session 9 : Prochaines étapes et voie à suivre</b>		

## Session 1

### État de la situation

# Document d'information 1 : Rapport du Secrétariat interinstitutionnel

## Résumé

Le rapport ci-dessous présente un résumé des travaux du Secrétariat interinstitutionnel depuis la précédente réunion en personne du CDHN en décembre 2022. Il fait le point sur les projets, les efforts conjoints et les travaux en cours visant à améliorer la coopération entre les parties prenantes du mécanisme mondial de coopération dans le domaine de l'éducation et au-delà.

## Suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation

**Pilier 1 du suivi** : De l'engagement à l'action au niveau national

*Note d'orientation pour les États membres*

Le Secrétariat interinstitutionnel a dirigé l'élaboration de la note d'orientation destinée aux États membres pour traduire en actes les engagements nationaux, en consultation avec le Comité technique du domaine fonctionnel 1 et le Bureau du Secrétaire général de l'ONU. Le document final, *De l'engagement à l'action : Note d'orientation sur la traduction en actes des engagements nationaux à la suite du Sommet sur la transformation de l'éducation*, a été envoyé à tous les États membres par l'intermédiaire de leurs missions/délégations permanentes à New York et Paris en janvier 2023. La note d'orientation a également été transmise aux coordonnateurs résidents des Nations Unies avec une orientation de suivi du Sommet dédiée aux coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies transmise par le Secrétaire général adjoint des Nations Unies en février 2020. La [note d'orientation](#) est disponible sur la plateforme dédiée aux connaissances sur l'ODD 4 en anglais, en arabe, en espagnol et en français.

*Tableau de bord des engagements et actions des pays*

Lors de sa réunion de décembre 2022, le CDHN a demandé au Secrétariat interinstitutionnel d'élaborer un tableau de bord des engagements pris par les pays lors du Sommet et des actions entreprises. Le Tableau de bord proposé, qui sera hébergé sur la plateforme dédiée aux connaissances sur l'ODD 4, servira d'outil de suivi pour la manière dont les pays ont traduit en actes leurs engagements nationaux, et fournira une plateforme pour l'apprentissage et l'échange internationaux. Dans le cadre de la première phase de l'élaboration du Tableau de bord, le Secrétariat interinstitutionnel a préparé une note conceptuelle pour son élaboration, comprenant une liste de thèmes et de sous-thèmes pour le codage des déclarations d'engagement nationales, qui ont été examinés par le groupe de travail (Conseil, Internationale de l'éducation, Portugal et UNICEF). Le Secrétariat interinstitutionnel a commencé de coder les 138 déclarations nationales d'engagements reçues à ce jour et a entamé avec l'équipe de l'UNESCO chargée du contenu numérique des discussions sur la visualisation et l'intégration de ses données dans la plateforme dédiée aux connaissances sur l'ODD 4.

**Pilier 2 du suivi. Veiller à ce que la transformation de l'éducation soit un élément clé du Pacte pour l'avenir**

*Messages clés du CDHN*

Conformément à la décision 10 du CDHN de positionner l'éducation de manière stratégique lors des prochains sommets, le Groupe de sherpas du CDHN a décidé de préparer des messages clés afin d'alimenter les Sommets critiques et les réunions de haut niveau à venir et de maintenir l'éducation parmi les priorités de l'agenda politique mondial et national. Le Secrétariat interinstitutionnel a convoqué un groupe de rédaction qui a mené trois séries de consultations intégrant les contributions et les commentaires du Groupe de sherpas avant de finaliser les messages clés du CDHN. Le document final a été partagé avec le Groupe des amis de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie pour examen et incorporation dans la déclaration du Groupe pour la discussion intergouvernementale de la Déclaration politique du Sommet des ODD – ainsi que d'autres événements de haut niveau. Les messages clés du CDHN sont également incorporés dans le [document d'information du CDHN pour le FPHN 2023](#), disponible sur le site web du FPHN et de l'ODD 4/MMC (voir l'Annexe 2).

### **Pilier 3 du suivi. Mouvement mondial pour la transformation de l'éducation**

#### *Plateforme dédiée aux connaissances sur l'ODD 4*

Conformément au plan d'action de suivi du Sommet du CDHN, le Secrétariat interinstitutionnel a dirigé la conceptualisation et le développement de la [Plateforme dédiée aux connaissances sur l'ODD 4](#) afin d'appuyer le partage d'informations sur les efforts mondiaux et régionaux de coordination et d'accélération de l'ODD4. Le [site Web ODD 4-Éducation 2030](#) et la plateforme dédiée aux connaissances ciblent à la fois les experts et le grand public. Les deux plateformes jouent un rôle important à un moment où le CDHN est appelé à s'appuyer sur et à amplifier l'impulsion du Sommet sur la transformation de l'éducation pour stimuler la transformation au niveau des pays et maintenir l'éducation parmi les priorités de l'agenda politique à l'approche du Sommet de l'avenir et au-delà.

La plateforme dédiée aux connaissances sur l'ODD 4 deviendra une plateforme éducative mondiale où les pays et les partenaires auront accès et pourront contribuer aux données sur l'ODD 4 et aux documents de politique, rapports de recherche, bonnes pratiques, histoires, outils et progrès au niveau national sur une plateforme en ligne unifiée. La plateforme devrait donc faire office de guichet unique pour l'ODD 4 et inclure des informations sur les événements, les opportunités de plaidoyer et les développements dans les pays. Elle fera également office de plateforme pour la diffusion des innovations, des données de suivi, des outils, des références et des documents de communication. Les portails Web régionaux de coordination de l'ODD 4 seront accessibles à partir de la plateforme de connaissances mondiale, et le Secrétariat interinstitutionnel a entrepris d'explorer la meilleure façon d'intégrer les ressources régionales à la plateforme pour une synergie et un enrichissement accrus.

#### *Initiative mondiale pour la jeunesse*

Fondée sur la Déclaration de la jeunesse sur la transformation de l'éducation, l'Initiative mondiale pour la jeunesse est la première initiative mondiale multipartite qui vise à assurer un engagement et un leadership significatifs de la jeunesse dans l'élaboration des politiques éducatives nationales. Le Secrétariat interinstitutionnel a développé une stratégie globale qui détaille les composantes de l'Initiative mondiale pour la jeunesse en coopération avec le Réseau SDG4Youth et les organisations partenaires.

Le Secrétariat interinstitutionnel a soutenu l'amplification des voix des jeunes au centre du mouvement mondial sur la transformation de l'éducation, une composante essentielle de l'Initiative, en assurant leur participation aux réunions et forums clés tels que la Conférence de financement de haut niveau d'ECW, la 5<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (LDC5), la 67<sup>e</sup> Session de la Commission de la condition de la femme avec l'ONU-Femmes, le Forum Asie-Pacifique sur le développement durable (APFSD), les réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI et le Forum des jeunes du Conseil économique et social.



Lors de la réunion des sherpas de mars 2023, le représentant de la jeunesse du CDHN a souligné que les financements nécessaires à la mise en œuvre de l'Initiative mondiale pour la jeunesse étaient nettement insuffisants. Pour soutenir les efforts de mobilisation des ressources, des membres du personnel du Secrétariat interinstitutionnel appuient l'avancement des travaux de la jeunesse, ayant jusqu'à présent identifié les États membres clés et les donateurs privés intéressés par l'engagement de la jeunesse, réuni des incitations à engager les donateurs et développé du matériel de plaidoyer à diffuser largement.

Voir également l'Annexe 2 sur les mises à jour des initiatives mondiales, y compris l'Initiative mondiale pour la jeunesse.

#### **Pilier 4 du suivi. Transformation du financement de l'éducation**

*Session de financement de l'éducation nationale aux réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI*

En collaboration avec son comité de domaine fonctionnel 3 et le Secrétariat interinstitutionnel, la Banque mondiale a organisé une session consacrée au financement de l'éducation nationale intitulée *The False Dichotomy between More & More Effective Public Spending on Education Event: Lessons from Country Experiences* (la fausse dichotomie entre l'augmentation des dépenses publiques consacrées à l'éducation et l'amélioration de leur efficacité : enseignements tirés des expériences des pays) dans le cadre des réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI le 13 avril à Washington D.C., à la demande du CDHN dans le cadre de la mise en œuvre de ses décisions 18 et 19. Voir aussi les mises à jour sur le domaine fonctionnel 3 dans le document d'information 3.

*Table ronde sur le renforcement du financement mondial de l'éducation*

En plus de la session de dialogue sur le financement de l'éducation nationale, le Secrétariat interinstitutionnel a organisé une table ronde à huis clos à l'initiative des coprésidents du Groupe de sherpas du CDHN en marge des réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI dans le but de lancer une discussion ciblée sur la manière de renforcer le système multilatéral de financement de l'éducation. La table ronde a réuni des représentants de haut niveau invités des pays partenaires, des principaux bailleurs de fonds de l'éducation et d'organisations multilatérales. Les participants ont convenu d'établir un groupe de travail sous les auspices du CDHN afin de promouvoir une initiative de six mois visant à déterminer la façon de rendre le système multilatéral de financement de l'éducation plus cohérent, plus efficace et plus responsable. Le groupe de travail présentera sa proposition préliminaire à la prochaine réunion des sherpas.

#### **Pilier 5 du suivi. Initiatives mondiales du Sommet sur la transformation de l'éducation**

Alors que les organisateurs des initiatives mondiales sont responsables de la planification, de la mobilisation des ressources, de la mise en œuvre et du suivi des initiatives, le Secrétariat interinstitutionnel soutient et coordonne les activités liées à la gestion des connaissances, à la promotion et à la communication, au suivi et à la présentation de rapports au CDHN. Les bonnes pratiques, les histoires et autres ressources sont par exemple recueillies et diffusées via la plateforme dédiée aux connaissances sur l'ODD 4, qui héberge également une page Web consacrée à chaque initiative mondiale. Le Secrétariat interinstitutionnel présente les Initiatives mondiales à différents auditoires et sert de passerelle entre leurs responsables et les gouvernements intéressés, les partenaires et donateurs potentiels et le grand public. Le Secrétariat interinstitutionnel facilite en outre les dialogues entre les responsables et l'Institut de statistique de l'UNESCO et le Rapport mondial de suivi sur l'éducation, les coresponsables techniques du Comité technique de données et de suivi du CDHN (domaine fonctionnel 2) afin que les responsables de l'initiative mondiale puissent bénéficier de

l'expertise technique de ce dernier en matière de suivi et soient consultés sur la sélection des indicateurs de référence ou autres questions de suivi liées aux domaines thématiques des initiatives mondiales.

Voir l'Annexe 2 pour les mises à jour sur les Initiatives mondiales. Voir aussi le document d'information 3 sur le domaine fonctionnel 2 pour des informations à jour sur les indicateurs de l'initiative mondiale.

## Soutien global à la coordination

Le soutien global du Secrétariat interinstitutionnel à la coordination vise à aider le CDHN, en tant qu'organe mondial supérieur pour l'éducation, à exécuter son mandat consistant à guider la coordination et le suivi mondiaux de l'agenda ODD 4 - Éducation 2030.

### Préparation des réunions du CDHN et mise en œuvre de ses décisions

Le Secrétariat interinstitutionnel a dirigé l'organisation générale de toutes les réunions du CDHN, en préparant l'ordre du jour des réunions et les documents d'information en coordination avec les co-directeurs du comité technique du domaine fonctionnel, les représentants du CDHN, les entités de coordination régionale de l'ODD 4 et autres partenaires et parties prenantes, dont le Cabinet du Secrétaire général de l'ONU et le Groupe des amis de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie.

En préparant les réunions du CDHN, le Secrétariat interinstitutionnel organise des appels régionaux et de groupes préparatoires à un échange sur les objectifs attendus des réunions et à soutenir les représentants du CDHN dans la consultation de leurs groupes et régions plus larges.

Le Secrétariat interinstitutionnel assure et coordonne également la mise en œuvre des décisions du CDHN. Il a rallié et soutenu les plateformes et parties prenantes du MMC derrière l'avancement des décisions du CDHN sous leur responsabilité respective afin d'aider à faire progresser en temps opportun les décisions du plan d'action du CDHN convenu lors de la réunion des sherpas en mars 2023 et de soutenir les efforts de mobilisation de ressources.

### Soutien aux comités des domaines fonctionnels du CDHN

Le CDHN encourage la coopération mondiale et régionale et des actions harmonisées à travers trois domaines fonctionnels : des politiques fondées sur des données factuelles (domaine fonctionnel 1), les données et le suivi (domaine fonctionnel 2) et le financement (domaine fonctionnel 3). Le Secrétariat interinstitutionnel a soutenu les coprésidents et responsables techniques des domaines fonctionnels en assurant la préparation participative des plans de travail, des produits de connaissances et des documents de communication, et en convoquant et en facilitant les réunions du Comité technique, selon les besoins. Le Secrétariat interinstitutionnel assure également le suivi approprié des décisions du CDHN relatives aux mandats respectifs des domaines fonctionnels en les intégrant dans les plans de travail, en assurant la mise en œuvre opportune de ce dernier et en consolidant la déclaration des domaines fonctionnels au CDHN, et en soutenant la communication et la diffusion des travaux des domaines fonctionnels. Voir aussi le document d'information 3 sur les mises à jour de la mise en œuvre du plan de travail du domaine fonctionnel du CDHN.

### Prise en charge des plateformes du MMC

#### *Réseau SDG4Youth (SDG4Y)*

Des membres du personnel du Secrétariat interinstitutionnel travaillent sur l'engagement des jeunes en se concentrant spécifiquement sur le soutien et le renforcement du Réseau SDG4Youth. Le

Secrétariat interinstitutionnel a organisé des réunions mensuelles avec les représentants de la jeunesse afin de partager les opportunités d'engagement aux niveaux mondial, régional et national. Le Secrétariat interinstitutionnel organise également des réunions mensuelles avec le Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général des Nations Unies pour la jeunesse et des organisations privées et de la société civile travaillant sur l'engagement des jeunes afin de partager des informations et d'identifier des opportunités de collaboration. Le Secrétariat interinstitutionnel soutient en outre étroitement les représentants de la jeunesse du CDHN pour faire entendre la voix des jeunes et des étudiants dans les délibérations du CDHN et pour encourager l'engagement et un dialogue régulier avec l'ensemble du groupe.

#### *Consultation collective des ONG sur l'éducation 2030 (CCONG)*

Le Secrétariat interinstitutionnel soutient activement la consultation collective des ONG sur l'éducation 2030 et a fourni un appui conceptuel, technique et organisationnel, aidant la CCONG à obtenir et à renforcer sa participation aux activités critiques, aux réunions et comités de haut niveau pour faire part du point de vue des OSC (y compris les Comités techniques des domaines fonctionnels et le Comité consultatif du Sommet sur la transformation de l'éducation), facilitant leur engagement dans les processus et décisions importants. Le Secrétariat interinstitutionnel a également facilité les réunions du Groupe de coordination de la CCONG pour discuter et consolider ses contributions aux documents stratégiques liés à la coopération mondiale et aux progrès accomplis vers la réalisation de l'ODD 4, ce qui a contribué à soutenir ses efforts de plaidoyer en faveur du maintien de la perspective plus large de l'agenda Éducation 2030. Dans ses efforts les plus récents, le Secrétariat interinstitutionnel a aidé la CCONG à intégrer le suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation dans ses plans de travail et à rendre compte des progrès accomplis.

#### *Plateforme multilatérale des partenaires de l'éducation*

Le Secrétariat interinstitutionnel sert de secrétariat à la Plateforme multilatérale des partenaires de l'éducation convoquée par l'UNESCO, qui se réunit généralement deux fois par an dans le but de traiter collectivement un ensemble de sujets ayant un impact sur l'éducation, d'échanger des idées et de créer des synergies pour un meilleur alignement de l'appui multilatéral mondial apporté à l'éducation. Sa dernière réunion s'est tenue après le Sommet sur la transformation de l'éducation afin de discuter de la meilleure façon de tirer parti des efforts collectifs pour aider à faire avancer les initiatives mondiales. Elle ne s'est pas réunie depuis la dernière réunion du CDHN. Le Secrétariat interinstitutionnel consultera les membres de la Plateforme multilatérale des partenaires de l'éducation et du CDHN sur le rôle stratégique de la Plateforme pour aider à faire progresser les efforts régionaux et nationaux.

#### *Forum mondial sur l'éducation*

Le Forum mondial sur l'éducation, dont le rôle est de plaider en faveur d'un financement accru de l'éducation, est considéré comme un élément crucial du Mécanisme mondial de coopération dans le domaine de l'éducation (MMC). Les membres du Forum se sont engagés à aligner de façon persistante les efforts des donateurs sur les principaux domaines politiques du MMC. À l'heure actuelle, le Secrétariat interinstitutionnel est engagé dans des dialogues en cours concernant l'adhésion au Forum et la réorganisation de son secrétariat, rappelant le potentiel du Forum à servir d'entité de coordination globale pour le groupe de donateurs et la nécessité de poursuivre l'alignement avec les efforts de coordination mondiale dirigés par le CDHN autour du financement de l'éducation.

### **Soutien aux mécanismes régionaux de coordination de l'ODD 4**

Le Secrétariat interinstitutionnel a fourni un soutien ciblé aux mécanismes régionaux de coordination (MRC) de l'ODD 4 et a régulièrement organisé des réunions de coordination pour échanger et tirer

davantage parti des MRC pour l'avancement des décisions du CDHN au niveau régional et, en fin de compte, la mise en œuvre des engagements nationaux. Ce faisant, le Secrétariat interinstitutionnel a soutenu la promotion de liens mondiaux-régionaux plus solides, ainsi que de la coordination interrégionale en reliant les MRC, les organisations régionales et les représentants du CDHN pour améliorer l'alignement, le dialogue stratégique et le partage de l'information. À l'avenir, les efforts seront également axés sur la poursuite de l'avancement des trois domaines fonctionnels du CDHN au niveau régional par le biais des MRC.

### **Consolidation des contributions du CDHN au FPHN**

Le Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN) est la plateforme centrale pour le suivi et l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des Objectifs de développement durable (ODD) au niveau mondial. Le Forum se réunit chaque année sous les auspices du Conseil économique et social (ECOSOC). Le FPHN se réunira cette année du 10 au 19 juillet autour du thème de *l'Accélération du redressement suite à la pandémie de COVID-19 et la mise en œuvre totale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à tous les niveaux*. Le FPHN 2023 examinera en profondeur l'objectif 6 sur l'eau potable et l'assainissement, l'objectif 7 relatif à l'énergie propre à un coût abordable, l'objectif 9 sur l'industrie, l'innovation et les infrastructures, l'objectif 11 sur les villes et communautés durables et l'objectif 17 sur les partenariats pour la réalisation des objectifs.

Chaque année, le Président de l'ECOSOC demande au Comité directeur de haut niveau ODD 4 de fournir des contributions substantielles au FPHN sur le thème de l'année et les ODD à examiner, ainsi que sur les messages clés de la Déclaration ministérielle. Comme les années précédentes, le Secrétariat interinstitutionnel a rédigé le document d'information du CDHN afin d'y inclure les contributions et remarques du Groupe de sherpas. Le document d'information du FPHN 2023 comprenait des messages clés à inclure dans la Déclaration politique du Sommet des ODD 2023. Tous les documents d'information du Comité directeur sont disponibles sur le [site Web](#).

### **Processus de renouvellement des membres du CDHN**

Conformément au mandat du Comité directeur, le mandat de ses membres actuels se terminera fin 2023. Comme à l'accoutumée, le Secrétariat interinstitutionnel dirige la coordination globale du processus de renouvellement qui sera lancé en juin 2023 dans le but d'annoncer les nouveaux membres du CDHN pour le mandat de 2024-2025 lors de la réunion du Groupe des dirigeants du CDHN en novembre 2023.

À l'exception des représentants des groupes d'enseignants et multilatéraux, tous les groupes seront invités à consulter leurs membres afin de nommer leurs représentants respectifs au sein du CDHN pour 2024-2025. Un courrier adressé au Président régional de l'UNESCO ou à l'entité de coordination du groupe sera envoyé par le Sous-Directeur général de l'UNESCO et le coprésident du CDHN début juin pour lancer officiellement le processus.

Bien que le principe de l'auto-gouvernance s'applique, le Secrétariat interinstitutionnel encourage fortement les groupes à rechercher un équilibre entre diversité et représentativité. Les régions sont encouragées à tenir compte du principe d'équilibre sous-régional pour une représentativité et une appropriation maximales.

Une condition préalable à la nomination est la représentation au niveau du ministre ou du chef d'agence au sein du Groupe des dirigeants du CDHN, qui se réunit chaque année et pour lequel une

politique de non-délégation est appliquée strictement. Pour le coprésident des États membres du CDHN, la représentation au niveau Chef d'État/de gouvernement est requise.

Compte tenu de leur expérience et de leur engagement au cours de la dernière année et demie, les membres actuels du CDHN sont fortement encouragés à partager les informations sur leur mandat et sur le travail essentiel du CDHN et à encourager les manifestations d'intérêt et d'engagement.

## Communication

### *Stratégie de plaidoyer et de communication*

Une Stratégie de plaidoyer et de communication a été élaborée par le Secrétariat interinstitutionnel afin de soutenir le CDHN dans ses efforts visant à soutenir l'avancement de l'ODD 4 et la mise en œuvre des engagements nationaux du Sommet sur la transformation de l'éducation en vue du Sommet de l'avenir en 2024. La Stratégie comprend des approches de sensibilisation numérique et des propositions visant à permettre une communication cohérente et à servir des récits et des messages clairs à des publics divers. Le Secrétariat interinstitutionnel a organisé et soutient des campagnes déployées autour de grands événements mondiaux tels que les réunions de la Banque mondiale et du FMI, du G7, du G20, et le Sommet des ODD, et a engagé, notamment, des influenceurs, des jeunes et des célébrités à plaider pour le maintien de l'éducation au premier plan de l'agenda politique. Le Secrétariat interinstitutionnel développe également des stratégies de communication sur mesure dans la perspective du Sommet des ODD, du Sommet de l'avenir et de la Réunion mondiale sur l'éducation 2024.

### *Réseau de plaidoyer et de communication*

Créé et présidé par le Secrétariat interinstitutionnel, un réseau de plaidoyer et de communication composé de conseillers en communication de membres du CDHN a servi de forum par lequel les experts en communication soutenant la communication et la visibilité autour du CDHN se sont engagés de manière constructive pour esquisser le profil du rôle de premier plan joué par le CDHN dans le suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation et dans le cadre des efforts plus larges de coordination de l'ODD 4, et pour faire des membres du CDHN des champions de l'ODD 4.

### *Journée internationale de l'éducation*

Une [lettre ouverte](#), signée par 13 leaders de la jeunesse et champions de l'ODD 4 appelant les dirigeants mondiaux et les donateurs à financer la transformation de l'éducation, a été remise par Kenisha Arora, la représentante du Réseau SDG4Youth, au Président de l'Assemblée générale des Nations Unies lors de l'événement de haut niveau organisé à New York pour la Journée internationale de l'éducation, le 24 janvier. Une activation des réseaux sociaux préparée par le Secrétariat interinstitutionnel et lancée dans le cadre de la Journée internationale de l'éducation a en outre eu une portée potentielle de près de 87 millions de personnes.

## Ressources et personnel du Secrétariat interinstitutionnel

Pour que le Secrétariat appuie efficacement le CDHN dans la mise en œuvre de ses décisions, des ressources et un personnel adéquats sont essentiels.

Le Secrétariat interinstitutionnel se compose actuellement de 14 membres, dont 4 à durée déterminée (à partir des ressources de base de l'UNESCO), la présence des autres étant temporaire et due aux contributions volontaires et aux détachements des États membres et fondations. Un scénario plus durable devrait être recherché, avec a) des financements plus prévisibles et plus soutenus pour le

personnel de base, et b) un plus grand nombre de membres du personnel détachés par des organisations multilatérales et internationales.

En ce qui concerne les activités opérationnelles, il a été demandé au Secrétariat interinstitutionnel d'élaborer des notes conceptuelles et les estimations budgétaires correspondantes pour réaliser certaines activités prioritaires du CDHN en vue d'aider les pays. Ces estimations s'élèvent à 6,5 millions de dollars É.-U. :

- Plateforme dédiée aux connaissances sur l'ODD 4 : 840 000 dollars É.-U.
- Tableau de bord des engagements et actions des pays : 730 000 dollars É.-U.
- Initiative mondiale pour la jeunesse : 2,5 millions de dollars É.-U.
- Nouveaux indicateurs mondiaux de l'ODD 4 : 670 000 dollars É.-U.
- Financement de la transformation de l'éducation : 1 005 000 dollars É.-U.
- Plateformes de renforcement des capacités et de l'apprentissage entre pairs : 930 000 dollars É.-U.

Tandis que le Secrétariat interinstitutionnel développe une stratégie de mobilisation des ressources et déploie des efforts de collecte de fonds, il est prévu que les membres du CDHN et leurs groupes s'engagent et soutiennent activement ces efforts.

## Session 2

### Soutenir l'élan en faveur de l'éducation

# Document d'information 2 : Messages clés du CDHN pour le Sommet des ODD et le Sommet de l'avenir

## Introduction

Ce document fait le point sur le Sommet des ODD 2023 et le Sommet de l'avenir 2024. Lors de sa réunion de décembre 2022, le Comité directeur de haut niveau ODD 4 a appelé les États membres à positionner l'éducation de manière stratégique lors de ces deux sommets (décision 10) et préparé les messages clés du CDHN à intégrer dans les documents de résultats du Sommet.

## Dernières informations sur le Sommet

### *Sommet des ODD*

Le Sommet des ODD se tiendra les 18 et 19 septembre 2023 au siège de l'ONU à New York. Présidé par le Président de la 78<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale, le Sommet se tiendra au niveau des chefs d'État et de gouvernement. Le Sommet et ses préparatifs sont un processus intergouvernemental.

Le Sommet des ODD se traduira par une Déclaration politique des chefs d'État et de gouvernement, qui fournira des orientations politiques sur la manière d'aller de l'avant et d'accélérer le rythme de mise en œuvre du Programme 2030 et des ODD. Le Président de l'Assemblée générale a désigné l'Irlande et le Qatar en tant que coanimateurs chargés de mener les consultations sur la déclaration politique du Sommet des ODD. La version zéro sera partagée début mai.

Une série d'événements qui complètent le Sommet vise à renforcer l'attention et l'action mondiales en vue de la mise en œuvre des ODD. Il s'agit notamment d'événements de haut niveau spéciaux en marge du Sommet, notamment autour du climat, de la santé et du financement, ainsi que de réunions d'organisations de la société civile. Les médias, y compris les outils des réseaux sociaux, seront mobilisés à des fins de sensibilisation, et une zone médias sera créée pour les ODD. Des expositions serviront à partager des informations et à promouvoir la mise en œuvre du Programme 2030 et des ODD au cours du Sommet.

### *Sommet de l'avenir*

Le [Sommet de l'avenir](#) aura lieu les 22 et 23 septembre 2024 à New York dans le but de forger un nouveau consensus mondial sur la préparation de l'avenir. Un Pacte pour l'avenir axé sur l'action sera approuvé par les États membres dans le cadre de négociations intergouvernementales. Le Sommet sera précédé d'une réunion ministérielle préparatoire en septembre 2023 en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies. En vue de cette réunion ministérielle, le Secrétaire général de l'ONU

publiera une série de notes d'orientation<sup>1</sup>, dont une sur la transformation de l'éducation. Les consultations des États membres sur la préparation du Sommet ont commencé en février 2023, co-animées par les Représentants permanents de l'Allemagne et de la Namibie auprès de l'ONU.

La note d'orientation sur la transformation de l'éducation, qui sera établie sous la direction du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la transformation de l'éducation, s'appuiera sur le processus et les résultats du Sommet de 2022 sur la transformation de l'éducation et cherchera à traduire la vision du Secrétaire général en un appel fondé sur des preuves en faveur d'un changement fondamental dans la façon dont l'éducation est considérée et traitée, y compris en ce qui concerne le but de l'éducation, l'environnement d'apprentissage, la profession enseignante, l'exploitation de la transformation numérique, les investissements dans l'éducation et un soutien multilatéral pour une éducation de qualité pour tous.

## Messages clés du CDHN

Conformément à la décision 10 du CDHN visant à positionner l'éducation de manière stratégique lors des sommets critiques et des réunions de haut niveau à venir, le Comité directeur a émis des messages clés en vue de mettre en lumière et de maintenir l'éducation parmi les priorités de l'agenda politique mondial et national.

Afin de promouvoir efficacement les messages clés du CDHN, le Groupe des amis de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie de l'ONU basé à New York s'engage dans des efforts de sensibilisation, y compris une lettre aux co-animateurs de la Déclaration politique du Sommet des ODD (l'Irlande et le Qatar) et dans les négociations intergouvernementales. La sensibilisation mettra en lumière l'importance de l'éducation et le rôle essentiel du CDHN dans la coordination des efforts en vue de la réalisation des ODD. En tirant parti de leur voix et de leur influence collectives, le Groupe des amis vise à amplifier l'importance de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie comme catalyseurs fondamentaux du développement durable et du progrès sociétal.

### Les messages clés

*L'éducation transforme des vies et favorise le développement durable*

L'éducation est un droit humain fondamental qui permet et fait progresser d'autres droits de l'homme. Une éducation de qualité stimule et accélère les progrès dans tous les objectifs de développement durable : elle est vitale pour chaque aspect des progrès d'un pays, en améliorant la productivité et l'emploi, en stimulant la prospérité économique et la compétitivité, en faisant sortir les femmes et les hommes de la pauvreté, en réduisant les inégalités et en aidant les gens à s'adapter à un monde qui change rapidement. L'éducation est la clé de l'égalité des genres et peut permettre à chacun de devenir un citoyen actif et responsable qui contribue à l'équité sociale et à la justice, à la paix, à la résilience climatique et à la durabilité environnementale dans sa communauté et la société.

---

<sup>1</sup> 1) Tenir compte de l'avenir, 2) Mieux répondre aux chocs mondiaux, 3) Inclure les jeunes de façon significative, 4) Mesurer le progrès humain plus efficacement, 5) Convenir d'une vision de la technologie numérique, 6) S'engager à l'intégrité dans l'information publique, 7) Réformer l'architecture financière internationale, 8) Promouvoir une utilisation pacifique et durable de l'espace, 9) Convenir d'un nouvel agenda pour la paix, 10) Transformer l'éducation, et 11) l'ONU 2.0.



Nous avons besoin d'une coopération mondiale plus forte et d'investissements accrus dans les populations, en associant les efforts d'intervention humanitaire, d'aide au développement et de consolidation de la paix — dont l'éducation est un ingrédient indispensable.

#### *La transformation de l'éducation exige un engagement et une action collectifs*

Nous nous félicitons que 163 États membres aient convoqué des consultations nationales et élaboré des déclarations d'engagement nationales dans la perspective du Sommet sur la transformation de l'éducation de 2022. La transformation de l'éducation exige des actions dans les domaines suivants, dans lesquels nous vous exhortons à engager des actions concrètes et à impliquer les jeunes et les étudiants dans la prise de décisions :

- Assurer des environnements d'apprentissage inclusifs, sûrs, sains et stimulants qui permettent à tous les apprenants d'atteindre leur plein potentiel et leur bien-être physique, mental et émotionnel, en donnant la priorité aux personnes les plus vulnérables, marginalisées et les plus éloignées, y compris les personnes touchées par les crises et les urgences ;
- Assurer une éducation de qualité qui dote les individus, de la petite enfance à l'âge adulte, des connaissances, des compétences et des valeurs nécessaires pour devenir des agents actifs du changement. Cela nécessite des compétences d'apprentissage de base, ainsi que l'amélioration des compétences et l'acquisition de nouvelles compétences par les jeunes et les adultes pour des marchés du travail qui changent rapidement, avec une numérisation accrue et des économies vertes ;
- Faire face à la pénurie mondiale d'enseignants et soutenir, habiliter et retenir des enseignants et des travailleurs de l'éducation qualifiés, bien formés et motivés ;
- Exploiter la révolution numérique afin de fournir une éducation de qualité en tant que bien public et transformer l'enseignement et l'apprentissage en assurant un contenu numérique ouvert et de grande qualité, la capacité des enseignants et des apprenants à tirer parti des outils numériques, et la connectivité éducative universelle pour les écoles et les apprenants de tous niveaux.

#### *Investir plus, plus équitablement et plus efficacement dans l'éducation*

Le Comité directeur de haut niveau ODD 4 réitère sa conviction que la transformation de l'éducation est le meilleur investissement qu'un pays puisse faire pour son avenir et que cela exige une action audacieuse, pangouvernementale, pansociale et internationale. Nous demandons instamment à tous les États membres d'augmenter les ressources consacrées à l'éducation, notamment par des réformes fiscales, des financements innovants, l'allègement de la dette et la coopération public-privé. Nous exhortons également les États membres à faire une répartition équitable et une utilisation efficace des investissements dans l'éducation afin de faire en sorte que l'éducation transforme l'avenir des sociétés en ne laissant personne pour compte.

# Document d'information 3 : Mises à jour de la mise en œuvre du plan de travail du domaine fonctionnel du CDHN

## Résumé

Le présent document présente les progrès de la mise en œuvre du plan de travail des domaines fonctionnels du CDHN en mettant l'accent sur les activités mises en œuvre en réponse aux décisions du CDHN à la réunion de décembre 2022. Il présente également les plans de travail mis à jour pour 2023-2024 et la composition des comités techniques du domaine fonctionnel. Enfin, le document explore les moyens par lesquels les mécanismes régionaux de coordination de l'ODD 4 pourraient être engagés dans l'avancement des plans de travail du domaine fonctionnel en vue de combler les niveaux mondial et national.

Le Groupe de sherpas du CDHN est invité à fournir des contributions et des suggestions pour la mise en œuvre du plan de travail, la mobilisation des ressources, la composition du Comité technique et la participation des mécanismes régionaux de coordination de l'ODD 4 à la mise en œuvre des plans de travail du domaine fonctionnel.

## Domaine fonctionnel 1. Promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre de politiques fondées sur des données factuelles

### 1.1 Comité technique

Le Comité technique du domaine fonctionnel 1 est composé de :

- Coprésidents (Sherpas du CDHN) : Fondation Jordan and Jacobs ;
- Responsables techniques : OCDE et UNESCO (Section de la politique éducative et Institut international de planification de l'éducation – IIPPE), avec le soutien du Secrétariat interinstitutionnel ;
- Membres du Comité technique :
  - Commission de l'Union africaine (CUA)
  - Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO)
  - Association de l'Asie et du Pacifique Sud pour l'éducation de base et des adultes (ASPBAE)
  - Conseil de l'Europe
  - Commission européenne
  - Campagne mondiale pour l'éducation (CME)
  - Partenariat mondial pour l'éducation (GPE)
  - Organisation des États ibéro-américains (OEI)
  - Open Society Foundations (OSF)
  - Organisation des ministres de l'éducation des pays du Sud-Est asiatique (SEAMEO)
  - Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)
  - Banque mondiale
  - (proposition) Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

- (proposition) Développement de données factuelles sur l'éducation

## **1.2 Progrès et activités mises en œuvre depuis la réunion des sherpas en mai 2022**

- Travail de fond coordonné (examen stratégique) pour la préparation du plan de travail (2021 et 2022) : L'UNESCO a commandé et coordonné un examen stratégique pour le domaine fonctionnel 1 afin d'aborder la manière d'encourager l'utilisation des données de recherche pour les politiques, la planification et la mise en œuvre pour travailler plus efficacement à la réalisation de l'ODD 4. Cet examen s'appuie sur un sondage, sur des entretiens individuelles et de groupe et sur une étude de cas comparative avec le secteur de la santé publique. Il se termine par des recommandations stratégiques et une feuille de route sur la meilleure façon de soutenir la prise de décisions fondée sur des données probantes. Cet examen a guidé l'élaboration du plan de travail du domaine fonctionnel 1. L'examen stratégique sera publié au deuxième trimestre de 2023.
- Note d'orientation sur la traduction en actes des engagements des États membres à la suite du Sommet sur la transformation de l'éducation : Voir la Section 1.3 ci-dessous.
- Élaboration d'un plan de travail (2022 et 2023) : Les Responsables techniques du domaine fonctionnel 1 (l'OCDE et l'UNESCO) ont élaboré un plan de travail définissant l'approche globale pour renforcer les capacités des pays à utiliser les données et données factuelles pour les politiques, la planification et la mise en œuvre tout en construisant des ponts entre l'international et les pays. Le plan de travail avancé se compose de trois objectifs stratégiques, sept composantes et 19 activités avec des résultats précis de 2023 à 2025. Il comprend en outre un calendrier et un budget (besoins en ressources) organisés pour progresser en trois étapes progressives : création (2023), développement (2024) et consolidation (2025). Les versions initiales et avancées du plan de travail 2023-2025 ont été examinées, révisées, enrichies et approuvées avec le Comité technique lors de deux réunions (le 24 novembre 2022 et le 22 mars 2023). Les rôles et contributions des membres du Comité technique du domaine fonctionnel 1 ont par ailleurs fait l'objet de discussions afin d'identifier les principaux partenaires de la mise en œuvre du plan de travail.

## **1.3 Préparation d'une note d'orientation pour que les États membres traduisent en actes leurs engagements nationaux (décision 3 du CDHN)**

Le Secrétariat interinstitutionnel, en consultation avec les Responsables techniques du domaine fonctionnel 1, a dirigé la préparation de la note d'orientation, et le Comité technique du domaine fonctionnel 1 a discuté de son concept global lors de sa réunion du 24 novembre et a partagé ses observations écrites sur le projet. Une fois finalisée, la note d'orientation a été partagée avec les États membres par l'intermédiaire de leurs missions/délégations permanentes à New York et à Paris, ainsi qu'avec les coordonnateurs résidents des Nations Unies dans le cadre des orientations de suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation pour les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies. Elle est disponible sur la [Plateforme dédiée aux connaissances sur l'ODD 4](#) en anglais, arabe, espagnol et français. D'ici la prochaine réunion mondiale sur l'éducation, les États membres seront invités à faire rapport sur les actions entreprises pour la mise en œuvre de leurs engagements par le biais d'une enquête en ligne à réaliser par le Secrétariat interinstitutionnel. Le Comité technique du domaine fonctionnel 1 fournira des contributions au questionnaire de l'enquête.

## **1.4 Plan de travail et besoins en ressources (2023-2025)**

Activité	Calendrier	Livrables	Besoins en ressources (en euros)
<b>Objectif stratégique 1. Accroître l'accessibilité de la recherche et de la synthèse des preuves pertinentes au niveau local et aider les gouvernements à utiliser les données et les preuves pour l'élaboration, la planification et la mise en œuvre de politiques</b>			
1.1. Cartographie/examen des activités de développement des capacités des partenaires mondiaux et régionaux			
1.1.1. Cartographie des activités existantes de renforcement des capacités sur l'utilisation des données/preuves aux fins de l'élaboration, de la planification et de la mise en œuvre de politiques	Sept. - Oct. 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport analytique résumant les résultats des enquêtes auprès des ministères de la santé et mettant en évidence les obstacles, les besoins en matière de développement des capacités et les initiatives prometteuses.</li> <li>• Identification et documentation des initiatives prometteuses des pays.</li> </ul>	201 000
1.1.2 Consultations ciblées avec les ministères de la santé	Sept. - Nov. 2023		
1.1.3 Examen des activités de renforcement des capacités existantes	Nov. 2023 - Janv. 2024		
1.2. Élaboration d'activités/projets de développement des capacités communs aux niveaux national et régional			
1.2.1 Élaboration d'un cadre et d'outils méthodologiques pour la réalisation d'évaluations des capacités institutionnelles et organisationnelles des ministères de l'éducation	Sept. 2023 - Janv. 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un cadre conceptuel élaboré et mis à l'essai, ainsi que des directives et outils méthodologiques pour entreprendre des évaluations des capacités institutionnelles et organisationnelles des autorités publiques</li> <li>• Des plans de renforcement des capacités pluriannuels adaptés pour chaque pays pilote sur la base des capacités institutionnelles et organisationnelles, des forces et des faiblesses identifiées dans l'utilisation des données et des résultats de recherche pour l'élaboration, la planification et la mise en œuvre de politiques</li> <li>• Brochures présentant les principales conclusions des quatre pays pilotes</li> <li>• Renforcement de la capacité des fonctionnaires des ministères de l'éducation à utiliser les données et les résultats de recherche grâce à l'approche participative d'évaluation des capacités institutionnelles et organisationnelles et à des événements d'apprentissage entre</li> </ul>	198 000
1.2.2. Réalisation d'évaluations des capacités institutionnelles et organisationnelles et de plans de développement pour les ministères de l'éducation dans quatre pays pilotes	Déc. 2023 - Mars 2025		1 537 000
1.2.3 Soutien de la mise en œuvre des plans de développement des capacités institutionnelles et organisationnelles. Comprend : A) Événements internationaux d'apprentissage entre pairs	Févr. 2024 - Mars 2025		574 939
B) Programme de bourses au sein de l'OCDE et de l'UNESCO-IIPE			399 000
C) Programme de formation hybride pour les gestionnaires et les planificateurs		900 000	

Activité	Calendrier	Livrables	Besoins en ressources (en euros)
		pairs, à un programme de bourses et à un programme de formation.	
<b>1.3 Examen et synthèse des données factuelles et élaboration de produits de connaissances à diffuser aux niveaux régional et international</b>			
1.3.1 Études de cas approfondies sur les parcours de développement des capacités des pays et synthèse des conclusions et des enseignements tirés	Janv. - Juin 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ensemble d'études de cas approfondies sur les parcours de renforcement des capacités des ministères de l'éducation</li> <li>• Une synthèse de toutes les études de cas, dont une analyse comparative et des recommandations pour un plus grand nombre de pays</li> <li>• Un ensemble de supports de formation autonome en ligne sur l'utilisation des données et des preuves pour l'élaboration, la planification et la mise en œuvre de politiques pour les autorités éducatives du monde entier</li> <li>• Une « boîte à outils pour le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles » en ligne, interactive et disponible gratuitement, qui consolide les diverses ressources développées et destinées à soutenir dans le monde entier les autorités éducatives qui souhaitent renforcer leurs capacités d'utilisation des données et des preuves pour l'élaboration, la planification et la mise en œuvre de politiques (Objectif global du domaine fonctionnel 1)</li> </ul>	163 000
1.3.2 Élaboration d'une « boîte à outils de la capacité des institutions à utiliser les données et les preuves pour l'élaboration, la planification et la mise en œuvre de politiques » en ligne et disponible gratuitement	Janv. - Juin 2025		329 000
1.3.3 Production de supports de formation autonome en ligne pour aider les décideurs et les planificateurs à mieux utiliser les données et les preuves pour l'élaboration, la planification et la mise en œuvre des politiques	Janv. - Juin 2025		53 000
<b>Objectif stratégique 2. Bâtir des ponts reposant sur les connaissances et les politiques entre les niveaux mondial et national en soutenant les pôles régionaux, la coopération, l'apprentissage entre pairs et le partage des connaissances</b>			
<b>2.1. Examen des capacités, des contraintes et des besoins en soutien des MRC de l'ODD 4</b>			
2.1.1. Élaboration d'un cadre et d'une méthodologie	Sept. - Déc. 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport de synthèse final sur les capacités institutionnelles et organisationnelles, les contraintes et les besoins des mécanismes régionaux de coordination de l'ODD 4</li> </ul>	47 000
2.1.2. Réalisation d'une analyse institutionnelle et organisationnelle des MRC (5 régions)	Déc. 2023 - Juil. 2024		105 000
<b>2.2. Soutien et conseils aux MRC, encouragements des partenariats et facilitation du partage de connaissances et de l'apprentissage entre pairs</b>			

Activité	Calendrier	Livrables	Besoins en ressources (en euros)
2.2.1. Coordination et soutien à la cartographie des intermédiaires régionaux du savoir	Mars 2024 - Mai 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cinq rapports cartographiant les intermédiaires régionaux du savoir.</li> <li>Synthèse interrégionale et rapport comparatif des intermédiaires du savoir.</li> <li>Cinq événements régionaux pour la collaboration, l'apprentissage entre pairs et le partage de connaissances.</li> </ul>	330 000
2.2.2. Facilitation de l'organisation d'événements régionaux	Févr. - Juin 2025		185 000
<b>Objectif stratégique 3. Promouvoir et soutenir l'adoption et l'utilisation de données probantes au niveau des pays pour l'élaboration, la planification et la mise en œuvre de politiques éducatives</b>			
<b>3.1. Présentation de bonnes pratiques</b>			
3.1.1. Élaboration d'une note d'orientation	Sept. - Déc. 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>Note d'orientation pour la collecte et l'organisation des bonnes pratiques sur l'utilisation de preuves aux fins de l'élaboration de politiques</li> <li>Cas de bonnes pratiques à organiser sur la plateforme de connaissances</li> <li>Recueil de bonnes pratiques en matière d'utilisation de preuves pour l'élaboration de politiques.</li> </ul>	50 000
3.1.2. Recueil de bonnes pratiques	Janv. 2024 - Juil. 2025		245 000
3.1.3. Organisation des bonnes pratiques	Mars 2024 - Août 2025		300 000
3.1.4. Diffusion et partage (recueil)	Sept. - Déc. 2025		76 000

## 1.5 Aspects régionaux du plan de travail

Le CDHN a appelé les MRC à organiser l'apprentissage entre pairs et le renforcement des capacités avec l'aide des bureaux régionaux des agences des Nations Unies. L'examen stratégique du domaine fonctionnel 1 a montré que, bien que certaines organisations intergouvernementales régionales sont fortement visibles, peu de recherches et de données probantes sont produites ou utilisées au niveau régional. Pour que les MRC puissent rapprocher les preuves et politiques entre le niveau mondial et le niveau national, ils doivent affiner leurs fonctionnalités, leurs processus et leur capacité à travailler avec les autorités éducatives pour renforcer la base de données factuelles du cycle politique. Ils doivent en outre renforcer leur capacité à faire le lien avec d'autres organisations, initiatives et organes intergouvernementaux régionaux dédiés au transfert de connaissances pour l'utilisation des politiques.

Le plan de travail du domaine fonctionnel 1 implique les MRC de l'ODD 4 pour l'ensemble des activités et objectifs stratégiques. Plus précisément, le plan de travail engage les MRC à : (a) renforcer leur fonction de rapprochement preuves-politiques et les mobiliser afin de faire office de plateformes régionales pour le domaine fonctionnel 1 (Objectif stratégique 2, Composante 2.1), (b) renforcer leurs capacités à tirer profit, à assurer la liaison et à coordonner les capacités et les ressources d'autres organisations intergouvernementales, initiatives et organismes voués au transfert des connaissances aux fins de l'utilisation des politiques (Composante 2.2) et (c) aider à l'organisation des bonnes pratiques, comme l'a également demandé le CDHN, et faciliter leurs partenariats avec les intermédiaires du savoir pour l'organisation (Objectif stratégique 3, Composante 3.1). Enfin, dans le cadre de la collaboration, de l'apprentissage entre pairs et du partage des connaissances (Composante 2.2), le domaine fonctionnel 1 facilitera l'organisation d'un événement par région sur le rapprochement des connaissances et des politiques entre le niveau mondial et le niveau national.

## Domaine fonctionnel 2. Suivi des progrès et amélioration de la disponibilité / l'utilisation des données

### 2.1 Comité technique

Le Comité technique du domaine fonctionnel 2 est composé de :

- Coprésidents des sherpas : SEAMEO et UNESCO
- Responsables techniques : Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) et Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM)
- Membres : présidents des groupes de travail du GCT
  - Gambie (données administratives)
  - Brésil (données d'enquête sur les ménages)
  - OCDE (données sur les enseignants)
  - SEAMEO (données financières)
  - RTI (données d'évaluation de l'apprentissage)

### 2.2 Progrès et activités mises en œuvre depuis la réunion des sherpas en mai 2022

Le plan d'action continu comporte cinq domaines d'activité, qui sont énumérés à la section 2.4 ci-dessous. En ce qui concerne ces domaines d'activité, les points clés des progrès qui peuvent être documentés depuis mai 2022 sont les suivants :

- Accessibilité des données : Des données sur l'ODD 4 ont été publiées à deux reprises (en septembre 2022 et février 2023) ;
- Manque de données : Les nouveaux résultats du modèle sur le taux de non-scolarisation ont été publiés avec un [document de politique](#) et une page dédiée du site Web [VIEW](#) (en septembre 2022) ;
- Groupe de coopération technique (GCT) sur les indicateurs de l'ODD 4 : Le GCT a tenu sa [réunion](#) annuelle ordinaire (en novembre 2022) et pris des [décisions](#) sur une série de questions présentées ;
- Points de référence nationaux sur l'ODD 4 : Suite à la publication du rapport [Établir des engagements](#) dans toutes les langues des Nations Unies, qui a été présenté lors du Forum politique de haut niveau (en juillet 2022) et du Sommet sur la transformation de l'éducation (en septembre 2022), le premier rapport de suivi, [SDG 4 Scorecard](#), qui met l'accent sur le taux de scolarisation dans l'enseignement pré-primaire, a été lancé en janvier 2023 ;
- Domaines d'intervention thématiques/suivi du Sommet : Les progrès sont abordés dans la Section 2.2 ci-dessous.

### 2.3 Progrès sur les nouveaux indicateurs de référence (décisions 23 et 26)

Lors de sa réunion de décembre 2022, le CDHN a décidé :

- [Décision 23] d'ajouter des indicateurs pour (i) l'éducation verte, (ii) la transformation numérique et (iii) l'engagement des jeunes et des étudiants au cadre d'indicateurs de référence sur l'ODD 4 existant ;
- [Décision 26] d'appeler tous les États membres à fixer des objectifs nationaux pour 2025 et 2030 en ce qui concerne les indicateurs de référence sur l'ODD 4 et les nouveaux indicateurs.

Un plan d'action pour la mise en œuvre des deux décisions a été préparé. Ce qui suit est la dernière mise à jour concernant les trois indicateurs :

- *Éducation verte* : Suite à l'approbation du GCT d'explorer deux indicateurs, la priorité a été donnée à l'indicateur d'intention politique compte tenu de son état méthodologique plus avancé. L'intention politique est cartographiée à partir des documents-cadres du programme





Domaines d'intervention thématiques/suivi du Sommet <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inclusion d'indicateurs de référence liés au Sommet</li> </ul>	Décembre 2023	Numérique : paramètre de référence Respect de l'environnement : collecte de données/rapports Jeunesse : méthodologie développée	Respect de l'environnement : 50 000 dollars É.-U (création) et 30 000 dollars É.-U (annuels) Jeunesse : 140 000 dollars É.-U (création)
---	---------------	---	--

## 2.5 Aspects régionaux du plan de travail

Les mécanismes régionaux de coordination de l'ODD 4 devraient participer à la préparation de la conférence sur les statistiques relatives à l'éducation.

## Domaine fonctionnel 3. Stimuler la mobilisation des financements et améliorer l'alignement

### 3.1 Progrès et activités mis en œuvre depuis la réunion des sherpas en mai 2022 (décisions du Pilier 4 du suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation)

- Les responsables du domaine fonctionnel 3 (Banque mondiale et GPE) ont dirigé la piste d'action thématique 5 du Sommet sur le financement de l'éducation en tant qu'agences d'ancrage avec les responsables que sont la Belgique, les Fidji et la CME, soutenus par le Secrétariat du Sommet ;
- Plusieurs consultations en ligne ont eu lieu avec les membres du groupe de référence du domaine fonctionnel 3 et divers intervenants sur des questions de financement de l'éducation ;
- Un exercice de cartographie des initiatives de financement de l'éducation a été mené pour éclairer les livrables futurs, comme le document de travail AT5 du Sommet ainsi que le catalogue des meilleures pratiques de financement de l'éducation ;
- Des sessions sur le financement de l'éducation ont été organisées dans le cadre de la préparation du Sommet à Paris (juin 2022) et au Sommet à New York (septembre 2022) ;
- À la suite de consultations avec les intervenants, le document de travail AT5 sur le financement de l'éducation a été finalisé et publié sur la plateforme du Sommet ;
- Des exemples d'initiatives de financement de l'éducation prometteuses ont été présentés en ligne, puis rassemblés dans un catalogue des meilleures pratiques de financement de l'éducation, qui sera partagé sur la Plateforme dédiée aux connaissances sur l'ODD 4 ;
- Sur la base de la proposition de pacte sur le financement mondial incluse dans le document de travail AT5, une séance phare a été organisée au Sommet de New York, qui a abouti à un Appel à l'action sur le financement de l'éducation ;
- Les mandats ont été finalisés pour le bon fonctionnement du domaine fonctionnel 3. Il a été suggéré que des membres techniques supplémentaires soient invités au Comité technique du domaine fonctionnel 3, et l'invitation est en cours d'élaboration ;
- Une stratégie mondiale de plaidoyer a été élaborée et discutée avec les membres du Comité technique ;
- Un événement établissant une plateforme ministérielle semestrielle entre les ministres des finances et de l'éducation s'est tenu lors des réunions de printemps 2023 de la Banque mondiale et du FMI en avril et a été organisé par les responsables du domaine fonctionnel 3.

D'autres activités sont prévues et seront discutées avec le Comité technique du domaine fonctionnel 3.

### **3.2 Points forts et suivi de la session des réunions de printemps sur le financement de l'éducation (décision 19)**

Les réunions du printemps 2023 de la Banque mondiale et du FMI comportaient une session consacrée au financement de l'éducation avec deux objectifs : (1) attirer l'attention sur la nécessité critique d'améliorer à la fois le niveau et l'efficacité des dépenses consacrées à l'éducation pour combler les pertes d'apprentissage, accélérer l'apprentissage et construire le capital humain ; et (2) favoriser un dialogue ouvert entre les ministères de l'éducation et des finances afin de rendre le financement de l'éducation efficace et équitable dans le contexte de crises concurrentes, ce qui fera progresser les efforts du domaine fonctionnel 3 et du CDHN.

La session a commencé par une présentation sur l'état des dépenses mondiales dans le domaine de l'éducation et mis en évidence (1) les grandes inégalités qui existent entre les pays à revenu faible et à revenu élevé dans les dépenses d'éducation par enfant, (2) la relation négative entre la pauvreté des apprentissages et le volume des dépenses d'éducation et (3) le grand potentiel d'amélioration de l'efficacité des dépenses d'éducation. Les défis communs entre les pays comprenaient des priorités concurrentes avec d'autres secteurs sociaux et l'inefficacité des pratiques de dépenses. Certains pays ont connu des dépenses d'éducation relativement plus importantes résultant de mandats constitutionnels, de l'engagement politique en faveur du développement du capital humain et d'une vision de l'éducation comme un investissement à long terme, et non comme une dépense. Les pratiques et stratégies prometteuses comprenaient des partenariats uniques entre les ministères des finances et de l'éducation sur l'élaboration de cadres pour des dépenses d'éducation plus efficaces, en concentrant les dépenses sur les enseignants et le temps d'instruction, en investissant dans les technologies pour améliorer la gouvernance, les planchers des dépenses sociales et les analyses de l'incidence de la bienfaisance pour l'éducation. Les interventions des intervenants et autres invités ont montré une appétence pour un réexamen des indicateurs de l'ODD 4 sur lesquels les pays sont tenus de rendre des comptes, un soutien budgétaire direct adapté aux pays, l'allègement de la dette et des programmes d'échange de créances.

La Banque mondiale pourrait accueillir à l'avenir une autre session ministérielle sur le financement de l'éducation à l'occasion des réunions annuelles d'octobre 2023.

### **3.3 Comité technique**

Le Comité technique du domaine fonctionnel 3 est composé de :

- Coprésidents des sherpas : France, Banque mondiale et GPE
- Responsables techniques : Banque mondiale et GPE
- Education Cannot Wait
- Commission Éducation
- Commission européenne
- Campagne mondiale pour l'éducation (CME)
- FMI
- OCDE
- Open Society Foundation
- Espagne
- UNESCO
- UNICEF
- (proposition) Union Africaine
- (proposition) Ghana

- (proposition) Mexique
- (proposition) Népal

### 3.4 Plan de travail et besoins en ressources (2023-2024)

#### Reflets des activités à partir d'avril 2023

Activité	Calendrier	Livrables	Besoins en ressources	Notes
Collecte et synthèse d'un catalogue des meilleures pratiques de financement de l'éducation	Avril 2023	Catalogue des meilleures pratiques de financement de l'éducation	Pas de frais supplémentaires	Terminé
Session sur le financement de l'éducation pendant les réunions du printemps de la Banque mondiale comme point de départ d'un dialogue soutenu avec le FMI sur le programme de financement du Sommet	Avril 2023	Mise à jour sur la session sur le financement de l'éducation	Pas de frais supplémentaires	Terminé Coûts de l'événement et de la participation pris en charge par diverses entités
Discussions sur la mesure et le suivi de l'équité et de l'efficacité du financement intérieur	Mai 2023	Procurations et références convenues pour mesurer et surveiller l'équité et l'efficacité du financement intérieur	Services de conseil	En attendant des précisions sur le financement et le partage des coûts.
Liaison avec le domaine fonctionnel 3 sur le suivi des progrès réalisés sur les indicateurs de financement de l'éducation pertinents	Mai 2023	Rapport remis au CDHN	Pas de frais supplémentaires	Le rapport Education Finance Watch (2023) sera publié en juin et portera sur les indicateurs de financement pertinents
Liaison avec le domaine fonctionnel 1 sur le soutien de la planification nationale pour un meilleur	Mai 2023	Assistance technique dans le domaine du financement pour le renforcement des capacités du domaine	Services de conseil	En attendant des précisions sur le financement et le partage des coûts.

financement de l'éducation		fonctionnel 1 dans quatre pays pilotes Suivi de la note d'orientation du domaine fonctionnel 1 pour la traduction en actes des engagements nationaux Ressources pour une utilisation efficace des données et des preuves pour le financement de l'éducation compilées pour l'activité d'apprentissage entre pairs du domaine fonctionnel 1		
Élaboration d'une stratégie mondiale de plaidoyer sur le financement de l'éducation	Avril 2023	Stratégie mondiale de plaidoyer sur le financement de l'éducation	Pas de frais supplémentaires	Projet élaboré et partagé avec le domaine fonctionnel 3
Préparation d'une série de documents pour la mise en œuvre de la stratégie mondiale de plaidoyer	Juin 2023	Série de documents pour la mise en œuvre de la stratégie mondiale de plaidoyer	Services de conseil	En attendant des précisions sur le financement et le partage des coûts.
Publication de l'EFW 2023	Juin 2023	EFW 2023	Pas de frais supplémentaires	Progresse comme prévu
Réunion avec les principaux partenaires (donateurs multilatéraux et bilatéraux, philanthropes et fondations) pour convenir des modalités de mise en œuvre des engagements internationaux dans l'Appel à l'action sur	Septembre 2023	Élaboration d'un plan d'action	Pas de frais supplémentaires	Progresse comme prévu

le financement de l'éducation				
Forum ministériel entre les ministres de l'éducation et des finances	Octobre 2023	Les documents préparatoires et les résultats du forum comprennent :	Les frais de conseil et coûts d'événement	En attendant des précisions sur le financement et le partage des coûts.
Mise en œuvre de la stratégie au G7, à la Semaine d'action mondiale, au G20, aux réunions du FMI et de la Banque mondiale, au Forum mondial sur l'éducation, au Forum régional sur les ODD	Décembre 2023	Remise du rapport et des réflexions sur la stratégie mondiale de plaidoyer en faveur du financement de l'éducation	Pas de frais supplémentaires	Progresse comme prévu

### 3.5 Aspects régionaux du plan de travail

Les responsables et le Comité technique du domaine fonctionnel 3 initieront la discussion sur la façon dont les mécanismes régionaux de coordination de l'ODD 4 peuvent être engagés dans la mise en œuvre du plan de travail du domaine fonctionnel à la prochaine réunion du domaine fonctionnel 3. Engagement et activités prévus pour le deuxième semestre de 2023. Les responsables du domaine fonctionnel 3 feront des propositions initiales au Comité technique sur la façon de tirer parti des mécanismes régionaux de coordination de l'ODD 4 pour accélérer le plan de travail du domaine fonctionnel 3. Il s'agit notamment d'utiliser les mécanismes régionaux de coordination de l'ODD 4 dans le cadre du déploiement de la stratégie mondiale de plaidoyer pour le financement de l'éducation. La stratégie étant encore en cours d'élaboration (après avoir reçu la première série de commentaires du Comité technique du domaine fonctionnel 3), les mécanismes régionaux de coordination de l'ODD 4 peuvent être explicitement inclus dans la stratégie mondiale de plaidoyer afin d'en renforcer la portée et la couverture.

Une autre option consistera à tirer parti des mécanismes régionaux de coordination de l'ODD 4 pour élever les résultats et messages clés du forum ministériel pour les ministres de l'éducation et des finances, et potentiellement créer un élan pour reproduire l'événement au niveau des régions dans les années à venir. Par conséquent, les mécanismes régionaux de coordination de l'ODD 4 seront des atouts précieux pour évaluer et accroître l'appétence pour le dialogue entre les ministres de l'éducation et les ministres des finances au niveau régional. Les mécanismes régionaux de coordination de l'ODD 4 peuvent également être utilisés pour soutenir une activité d'apprentissage entre pairs sur la planification nationale pour un meilleur financement de l'éducation avec l'appui du domaine fonctionnel 1.

## Session 7

### Coordination régionale de l'ODD 4

# Document d'information 4 : Renforcement des mécanismes régionaux de coordination

## Résumé

Le présent document donne un aperçu des mécanismes régionaux de coordination (MRC) de l'éducation / de l'ODD 4 et de leurs actions et activités, y compris celles liées au suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation et aux domaines fonctionnels du CDHN. Les membres du Groupe de sherpas sont invités à discuter des stratégies et des mesures concrètes visant à renforcer les MRC en vue de soutenir l'accélération des pays vers l'ODD 4 et de renforcer les liens entre les niveaux mondial et régional au sein du mécanisme mondial de coopération en matière d'éducation.

## Contexte

Les mécanismes régionaux de coordination de l'ODD 4 (MRC) jouent un rôle central en tant que plateformes pour la coopération internationale et l'apprentissage entre pairs ainsi que pour la coordination des activités de suivi, de renforcement des capacités et de plaidoyer. En ce sens, les MRC contextualisent les actions pour progresser dans les domaines fonctionnels du CDHN. Lors de sa réunion de mai 2022, le Groupe de sherpas du CDHN a été informé des MRC existants et émergents et a tenu une discussion préliminaire sur la façon de renforcer ces structures et processus régionaux, tout en favorisant les liens entre les niveaux mondial et régional et l'apprentissage interrégional.

Le plan d'action pour les décisions de la réunion de décembre 2022 du CDHN comprend les actions suivantes au titre du Pilier 1 (De l'engagement à l'action au niveau national), pour lesquelles les MRC ont des rôles et des responsabilités clés à jouer :

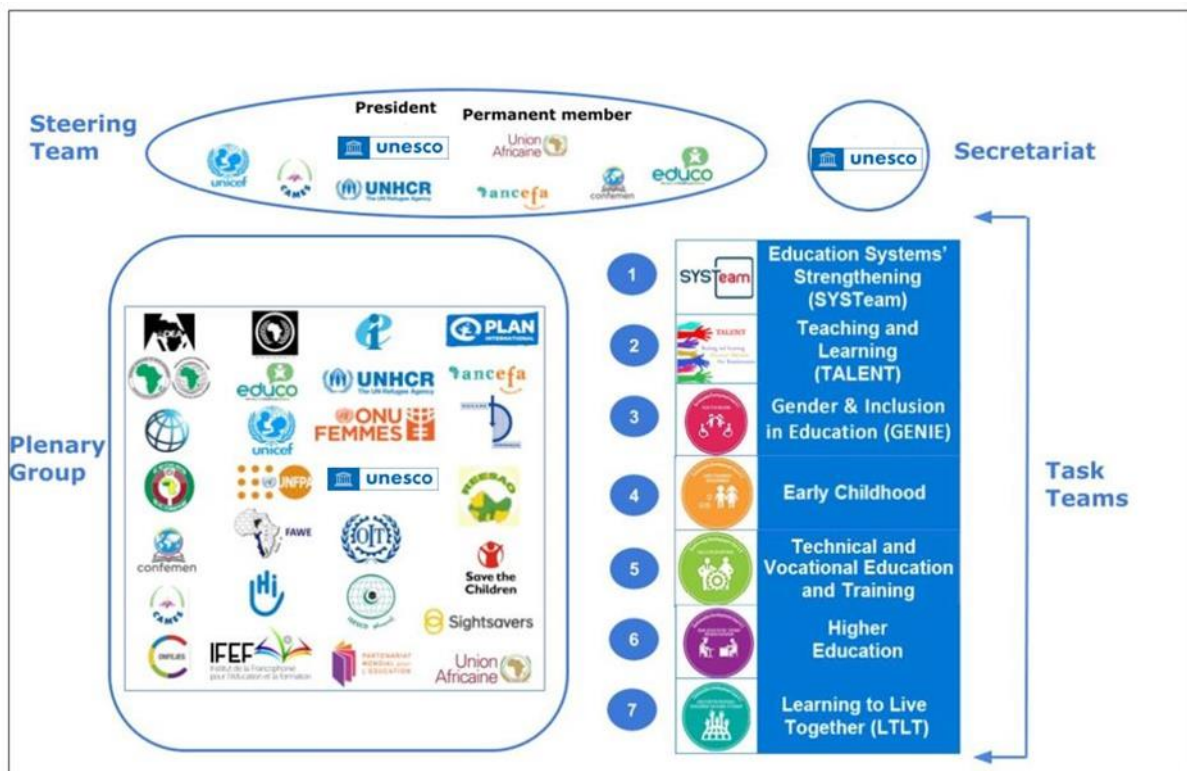
- Assurer la liaison avec les États membres pour recueillir les déclarations d'engagement nationales restantes (décision 2) ;
- Aider les États membres à traduire en actes leurs engagements nationaux à travers des activités régionales d'apprentissage par les pairs et de développement des capacités, avec l'appui du Comité technique du domaine fonctionnel 1 (décisions 3 et 5) ;
- Fournir des contributions au Secrétariat interinstitutionnel pour l'élaboration et l'administration d'une enquête mondiale qui fera le point sur les actions, les allocations de ressources publiques et les progrès accomplis, y compris sur les engagements du Sommet sur la transformation de l'éducation et la collecte des rapports de pays, à analyser et synthétiser pour la GEM de 2024 (décision 4) ;
- Soutenir des dialogues nationaux inclusifs pour alimenter la communication des actions entreprises par les pays (décision 9).

## 1. Afrique

### 1.1 Aperçu du mécanisme régional de coordination de l'ODD 4

Le **groupe de coordination régional ODD 4-Éducation 2030** (GCR 4) a été créé en mai 2016. Il a depuis lors joué un rôle actif de plateforme de partage et d'échange de ressources et d'expériences, et de soutien de l'intégration, de la mise en œuvre et du suivi de l'agenda ODD 4 – Éducation 2030 en Afrique de l'Ouest et centrale. L'UNESCO dirige les travaux sur l'ODD 4 dans la région et coordonne le groupe multi-partenaires régional ainsi qu'un réseau de coordinateurs nationaux de l'ODD 4.

Le GCR 4 a pour objectif de permettre à tous les principaux acteurs régionaux impliqués dans le développement de l'éducation dans la sous-région de se réunir pour définir et coordonner des stratégies collectives et des actions communes en matière de plaidoyer, d'assistance technique et de renforcement des capacités. Il facilite également l'échange de meilleures pratiques, d'outils et d'informations afin de promouvoir des systèmes d'éducation plus inclusifs, plus adaptés et plus résilients.



Le GCR 4 est actuellement composé d'un groupe plénier et de huit équipes de travail. L'équipe Éducation dans les situations d'urgence y a été ajoutée en 2022<sup>2</sup>. Les travaux du GCR 4 sont soutenus par le Secrétariat (UNESCO) et guidés par l'équipe de pilotage permanente présidée par l'UNESCO et par un groupe plénier.

Des défis nécessitent encore le soutien de la Commission de l'Union africaine :

- Il est plus crucial que jamais pour l'Afrique, avec le soutien stratégique de la Commission de l'Union africaine, d'élargir la mise en place actuelle de la coordination régionale de l'ODD 4 en Afrique de l'Ouest et centrale à l'Afrique orientale et australe et de disposer d'un mécanisme de coordination et de suivi de l'ODD 4-Éducation 2030 couvrant l'ensemble de l'Afrique ;

<sup>2</sup> Une version mise à jour du résumé visuel (avec l'équipe Éducation dans les situations d'urgence) sera bientôt disponible.

- Il est impératif d'institutionnaliser le suivi et la communication de l'information par rapport aux objectifs de la CESA et de l'ODD 4 au niveau continental à partir du premier rapport continental réussi sur les deux programmes « *L'éducation en Afrique : placer l'équité au cœur des politiques* » présenté par l'[UNESCO](#) et l'[Union Africaine](#) au Sommet des chefs d'État à Addis-Abeba le 18 février 2023 : [L'éducation en Afrique : placer l'équité au cœur des politiques ; rapport continental - Bibliothèque Numérique de l'UNESCO](#);
- La date limite de 2030 approche rapidement pour que les pays respectent leurs engagements vis-à-vis des ODD et atteignent les objectifs et les cibles pertinents à nouveau confirmés lors du Sommet sur la transformation de l'éducation. Un mécanisme doit être mis en place par le biais de la coordination régionale avec un cycle défini de suivi des progrès jusqu'en 2030 et à mi-parcours jusqu'en 2023 et, pour identifier les priorités émergentes et les recommandations d'évolution future de l'éducation et servir d'outil aux gouvernements et à la Commission de l'Union africaine permettant de préconiser, de construire des alliances et de renouveler les engagements à tous les niveaux (pays, continent et sous-région) afin de promouvoir des progrès accélérés ;
- La collaboration avec le Comité technique spécialisé de l'éducation, des sciences et des technologies de la Commission de l'Union africaine doit être encouragée par les 12 groupes thématiques servant de moyens d'opérationnaliser les objectifs stratégiques de la CESA en vue d'en améliorer les performances et l'impact.

## **1.2 Mise en œuvre et planification des principales activités de suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation**

Des réunions et diverses consultations ont été organisées avant et après le Sommet sur la transformation de l'éducation avec les intervenants, Coordonnateurs résidents des Nations Unies en Afrique et dans les agences des Nations Unies, avec la participation du Conseiller spécial du Secrétaire général sur le Sommet pour en souligner les résultats et la manière de renforcer le soutien du groupe de coordination régional de l'ODD 4 et d'autres commissions sous-régionales pour la transformation de l'éducation.

L'UA a adopté l'éducation comme thème de l'année 2024 : un pas important vers le maintien de l'éducation comme élément central du programme de développement de l'Afrique. Cela stimulera encore l'élan généré par le Sommet sur la transformation de l'éducation ainsi que la mise en œuvre des déclarations émanant des événements clés sur l'éducation, les sciences, les technologies et l'innovation au niveau mondial et continental, y compris la quatrième session ordinaire du Comité technique spécialisé sur l'éducation, les sciences et les technologies (STC-EST4), les déclarations du Sommet des Nations Unies sur la transformation de l'éducation et de l'événement parallèle des chefs d'État et de gouvernement de l'UA sur la transformation de l'éducation en Afrique.

## **1.3 Programmes et activités régionaux existants / prévus liés aux domaines fonctionnels du CDHN**

*Domaine fonctionnel 1 (politiques fondées sur des données factuelles) :*

- Examen de la CESA 16-25 pour évaluer les réalisations à ce jour par rapport aux objectifs stratégiques et aux mécanismes de mise en œuvre, rassembler et analyser les leçons apprises, les défis rencontrés et les meilleures pratiques obtenues et formuler des recommandations pour améliorer ou ajuster la stratégie afin d'en accroître l'impact ;
- Mettre en œuvre la Déclaration de Dakar sur les pertes d'apprentissage et les stratégies de relance après les fermetures d'écoles dues à la pandémie de COVID-19, adoptée lors de la réunion des experts en éducation à Dakar en juin 2024 ;



- Localisation et mise en œuvre de la campagne #AfricaEducatesHer pour assurer l'accès à l'apprentissage continu pour les filles non scolarisées, les filles déplacées et les filles vulnérables dans le cadre de la campagne #AfricaEducatesHer ;
- La feuille de route élaborée par la CUA sera utilisée pour guider la mise en œuvre de 2024 - Année de l'éducation en Afrique et définir le thème du prochain Rapport continental conjoint qui sera lancé en 2025 pour continuer à tirer des enseignements des expériences et à intégrer les leçons à leurs futurs plans d'éducation ;
- Plaidoyer auprès des chefs d'État sur la Déclaration de l'UA et 2024 Année de l'éducation de l'Afrique aux niveaux national et régional ;
- Maintien de l'esprit du récit continental : Partenariat multisectoriel, multipartite et mené par la jeunesse pour traduire en actes les ambitions.

*Domaine fonctionnel 2 (Données et suivi) :*

- Webinaires et ateliers sur les mécanismes de suivi et d'établissement de rapports sur l'ODD 4 afin d'appuyer l'amélioration des données et le suivi et l'évaluation systématiques des politiques et programmes nationaux d'éducation ;
- Appel aux pays à s'appuyer sur le processus national d'analyse comparative de l'ODD 4 avec un petit nombre d'indicateurs liés aux initiatives mondiales qui seront ajoutés à la liste des indicateurs de référence de l'ODD 4 avec leurs objectifs nationaux pour 2025 et 2030 ;

*Domaine fonctionnel 3 (Financement de l'éducation) :*

- Plaider, dans le cadre de 2024 Année de l'éducation en Afrique, auprès des ministères de l'éducation, des finances et de la santé, ainsi que de la communauté éducative en Afrique, afin qu'ils poursuivent le dialogue sur les questions de financement stratégique qui affectent l'éducation.

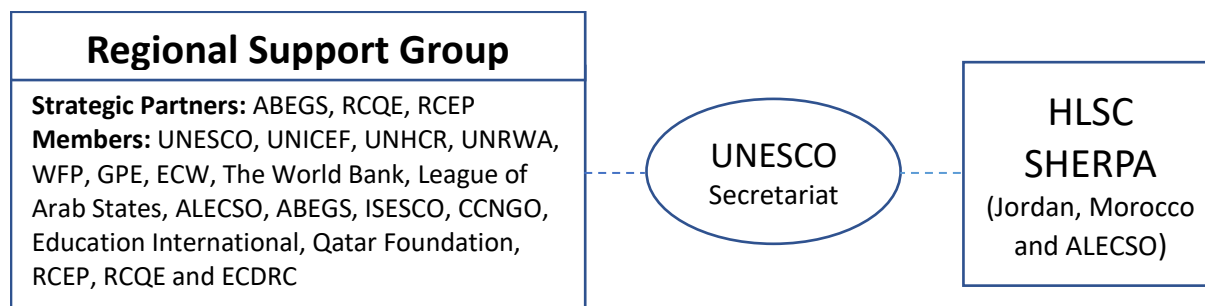
**1.4 Événements régionaux et jalons 2023-2024**

Date	Événement/jalon	Résultat escompté
Novembre 2023	Lancement du manifeste de la jeunesse africaine par l'Envoyé de la jeunesse de l'UA	Large diffusion et lancement d'un plan d'action coordonné par le Réseau SDG4Youth pour répondre aux demandes des jeunes au Sommet et mobiliser les parties prenantes afin de promouvoir une éducation de qualité en Afrique.
Décembre 2023	Examen à mi-parcours de la CESA 16-25	Recommandations pour en améliorer l'impact
Juin 2024	Conférence panafricaine sur l'éducation des filles en Afrique	Évaluation de l'état de l'éducation des filles en Afrique
Juillet 2024	Finalisation de la feuille de route sur la mise en œuvre du thème de l'UA sur l'éducation pour 2024	Feuille de route sur la mise en œuvre du thème de l'UA sur l'éducation pour 2024
Janv. - Déc. 2024	Mise en œuvre de la campagne #AfricaEducatesHer en Afrique	Localisation de la campagne au niveau national
2023-2024	2 <sup>e</sup> Rapport continental conjoint ODD 4/CESA	Lancement en 2025 (fin de la CESA) et poursuite de l'évaluation des réalisations accomplies jusqu'à présent pour s'assurer que les pays et le continent tirent les leçons de

		leurs expériences et intègrent les enseignements à leurs futurs plans.
--	--	--

## 2. États arabes

### 2.1 Aperçu du mécanisme régional de coordination de l'ODD 4



Le **Groupe de soutien régional arabe pour l'ODD 4**, créé en 2016, promeut la collaboration et la cohérence aux niveaux national et régional dans l'avancement de l'agenda Éducation 2030. Le Groupe est composé d'organisations régionales, de donateurs, de l'ONU et d'autres organisations multilatérales actives dans le développement de l'éducation et constitue un organe décisionnel. L'UNESCO fait office de Secrétariat pour le Groupe de soutien régional arabe pour l'ODD 4, assurant des discussions collectives, la planification et l'établissement de rapports. Les membres du Groupe ont contribué à établir des points de référence régionaux et nationaux pour l'ODD 4 et soutiennent et jouent le rôle de pairs examinateurs d'un rapport analytique sur la piste d'action 1 du Sommet sur la transformation de l'éducation dans la région arabe, ainsi que d'un rapport sur la cartographie des politiques liées à l'ODD.

Des « influenceurs » et/ou partenaires stratégiques parmi les membres du Groupe de soutien régional arabe pour l'ODD 4 (ABEGS, ECQE, REPC) contribuent à renforcer le mécanisme de coordination et à soutenir certaines activités liées au développement des capacités des États membres arabes. Des initiatives relatives aux données sur l'éducation sont par ailleurs menées par l'intermédiaire de plusieurs entités des Nations Unies, dont notamment le Bureau régional de l'UNESCO à Beyrouth, l'*Institut de statistique de l'UNESCO* (UIS), et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (UNESCWA).

Les États membres arabes et d'autres parties prenantes sont confrontés à de nombreux défis tels que le manque de ressources de financement de l'éducation et/ou une répartition inégale des ressources, une instabilité politique chronique et des données et des mécanismes de suivi limités. Relever ces défis requiert l'adoption d'une approche collaborative et le déploiement d'efforts de coopération plus efficaces entre tous les acteurs de l'éducation de la région via une approche décentralisée et fondée sur le regroupement sous-régional et les niveaux économiques des pays.

### 2.2 Mise en œuvre et planification des principales activités de suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation

- L'UNESCO Beyrouth a procédé à une [analyse des engagements nationaux pris par les 16 États membres arabes](#).
- Les membres du CDHN des États arabes, avec l'appui du Bureau de l'UNESCO à Beyrouth, mettent au point une stratégie régionale de suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation conforme aux cinq piliers de la stratégie mondiale de suivi du Sommet.

- Le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth, en collaboration avec les membres du CDHN de la région, convoquera une réunion régionale de haut niveau à l'intention des responsables de l'éducation dans les États arabes afin de discuter de la stratégie de suivi post-Sommet et des progrès réalisés dans le cadre de l'ODD 4 pour la région.

### **2.3 Programmes et activités régionaux existants / prévus liés aux domaines fonctionnels du CDHN**

#### *Domaine fonctionnel 1 (politiques fondées sur des données factuelles) :*

- Le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth développe des recherches qui produiront des notes techniques et des recommandations politiques sur la manière de construire des systèmes éducatifs résilients dans la région arabe, en se concentrant sur cinq thèmes spécifiques liés au Sommet sur la transformation de l'éducation : inclusion et équité, éducation transformatrice de genre, écoles sûres, santé et nutrition scolaires, et éducation dans les situations d'urgence et de crise. Les résultats de ce rapport seront présentés lors de l'événement régional de haut niveau susmentionné afin de stimuler un dialogue politique sur la traduction en actes des engagements nationaux du Sommet.
- À l'approche du point médian de l'agenda Éducation 2030, un exercice de cartographie des politiques sera mené dans chaque pays de la région pour évaluer l'environnement favorable d'un point de vue politique. Cette cartographie identifiera également les lacunes politiques par rapport à des indicateurs de l'ODD 4 sélectionnés et à des initiatives mondiales du Sommet sur la transformation de l'éducation. Cet exercice a pour objectif de préconiser des investissements supplémentaires pour combler les lacunes identifiées en matière de politiques et accélérer les progrès vers la réalisation intégrale de l'ODD 4 dans la région.

#### *Domaine fonctionnel 2 (Données et suivi) :*

- Le portail de l'ODD 4 pour la région arabe vise à renforcer le partage des connaissances et la collaboration entre l'UNESCO, les États membres arabes et les autres parties prenantes de la région en matière d'éducation.
- Le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth convoquera un séminaire de deux jours en personne avec le Groupe de soutien régional pour l'ODD 4 et des membres du Groupe de sherpas afin de discuter des progrès réalisés par les États membres vers l'ODD 4.
- L'UNESCO élaborera, en arabe et en anglais, un ensemble d'instructions et d'orientations approfondies afin que les États arabes puissent suivre et rendre compte des progrès réalisés dans le cadre de l'ODD 4.
- Organisé en mars 2023, l'atelier technique régional sur les indicateurs de l'ODD 4 dans les États arabes visait à renforcer la capacité des statisticiens des 19 États membres de la région arabe à calculer et à produire des données et des statistiques relatives à l'éducation.
- Un atelier, prévu pour le 3<sup>e</sup> trimestre de 2023, ciblera les statisticiens et les points focaux nationaux de l'ODD 4 dans les 19 États membres arabes afin d'améliorer leur compréhension et leur interprétation des objectifs et indicateurs de l'ODD 4 et de renforcer les méthodes de collecte, de gestion et d'analyse des données.

#### *Domaine fonctionnel 3 (Financement de l'éducation) :*

- Le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth a procédé à une analyse régionale du financement de l'éducation dans les États arabes, qui a abouti à trois rapports sous-régionaux comportant des notes techniques sur les lacunes en matière de données dans le financement de l'éducation dans les États arabes. Les résultats ont été partagés au cours de trois webinaires sous-régionaux et d'un webinaire régional. L'intérêt pour ce sujet s'accroît, en particulier dans la sous-région du CCG, et des études et activités supplémentaires sont donc en cours d'exploration dans la région arabe.

## 2.4 Événements régionaux et jalons 2023-2024

Date	Événement/jalon	Résultat escompté
Mars 2023	Rapport d'analyse du Sommet sur la transformation de l'éducation sur les engagements nationaux pris dans le cadre du Sommet par les États membres arabes	Analyse du Sommet pour les États arabes
Mars 2023	Notes techniques sur les lacunes en matière de données sur le financement de l'éducation dans la région arabe	
Mars 2023	Atelier technique régional sur les indicateurs de l'ODD 4 dans les États arabes	Atelier technique régional sur les indicateurs de l'ODD 4  Les États membres arabes ont soumis des indicateurs de référence nationaux sur l'ODD 4 pour les années 2025 et 2030 par rapport aux sept indicateurs sélectionnés
Avril 2023 Juin 2023	Notes de politique et rapport sur la mise en place de systèmes d'éducation résilients dans la région arabe	Élaboration et finalisation du rapport régional Webinaire régional de haut niveau
Avril 2023 Mai - juin 2023 et au-delà	Activation complète du portail sur l'ODD 4 pour la région arabe	Plan de durabilité pour le portail partagé avec les parties prenantes
Mai 2023	Boîte à outils technique sur les rapports, le suivi et l'évaluation de l'ODD 4 pour la région arabe	Publication d'une boîte à outils en arabe sur les rapports, le suivi et l'évaluation de l'ODD 4
Mai 2023	Soutien au Comité directeur de haut niveau (CDHN) pour l'élaboration d'une stratégie régionale de suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation	Stratégie de suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation pour les États arabes
Juin 2023 Août 2023	Cartographie des politiques liées à l'ODD 4 dans la région arabe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finalisation de l'exercice de cartographie des politiques liées à l'ODD 4</li> <li>• Webinaire régional/dialogue politique sur la cartographie des politiques liées à l'ODD 4 afin d'en présenter les résultats</li> </ul>
Juin 2023 Septembre 2023	Assistance technique aux États membres arabes pour le suivi et la communication des indicateurs de l'ODD 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'avancement des États arabes dans le cadre de l'ODD 4 numérisé et interactif</li> <li>• Réunions bilatérales pour l'assistance technique sur les indicateurs de l'ODD 4.</li> </ul>
Octobre 2023	Séminaire régional sur les progrès de l'ODD 4	Séminaire régional sur les progrès de l'ODD 4

Chaque mois	Réunions de suivi avec les membres du groupe de sherpas de l'ODD 4 pour la région arabe	Coordination des efforts au niveau régional et alignement des activités sur les priorités mondiales
Juillet 2023	Atelier technique régional sur les rapports, le suivi et l'évaluation de l'ODD 4 dans les États arabes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier technique régional sur les rapports, le suivi et l'évaluation de l'ODD 4</li> <li>• Élaboration et production de rapports d'avancement nationaux dans le cadre de l'ODD 4 pour les 19 États membres arabes</li> </ul>
Décembre 2023	Organisation d'une réunion de haut niveau pour les responsables de l'éducation dans les États arabes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion de haut niveau pour les responsables de l'éducation dans les États arabes</li> <li>• Plan d'action global et concret pour l'ODD 4 et suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation pour la région arabe</li> </ul>

### 3. Asie et Pacifique

#### 3.1 Aperçu du mécanisme régional de coordination de l'ODD 4

Le **Groupe de réseautage Apprentissage et éducation 2030+ (LE2030+)** de la plateforme de collaboration régionale (PCR) Asie-Pacifique de l'ONU, coprésidé par l'UNESCO et l'UNICEF, est le mécanisme régional de coordination pour l'ODD 4 et les autres ODD liés à l'éducation. Le Bureau de l'UNESCO à Bangkok sert de secrétariat au groupe et apporte son soutien à la planification et à la mise en œuvre des activités du groupe, des rapports et des efforts de coordination avec les mécanismes mondiaux et nationaux de coordination de l'ODD 4.

Le groupe LE2030+ s'appuie sur les travaux du Groupe de travail thématique régional sur l'éducation 2030+ créé en 2016, qui a contribué à fournir un appui technique aux États membres depuis l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le **groupe de réseautage multipartite** est composé de plus de 35 organisations et de plus de 100 membres, dont des organisations des Nations Unies et des organisations multilatérales (UNESCO, UNICEF, OIT, UIT, OIM, UNFPA, HCR, PAM, OMS), forums sous-régionaux, fonds mondiaux pour l'éducation et banques multilatérales, organismes sous-régionaux (ASEAN, SAARC, SEAMEO, SPC), réseaux régionaux, ONG/OSC, organes intergouvernementaux, institutions financières régionales/internationales et institutions de recherche et d'enseignement. Le groupe de réseautage sert principalement les États membres et implique les coordinateurs nationaux de l'ODD 4 de la plupart des États membres de la région.

Le groupe LE2030+ est le groupe de travail thématique supérieur pour l'éducation. Il se compose de **5 sous-groupes de travail techniques établis sur la base des besoins régionaux** dans les domaines thématiques clés suivants : 1) Éducation multilingue ; 2) Handicap et éducation inclusive ; 3) Transformation numérique et apprentissage ; 4) Santé, nutrition et bien-être scolaires ; et 5) Éducation, apprentissage et développement des compétences des adolescents et des jeunes. Le groupe LE2030+ est également en étroite coordination avec les **réseaux régionaux associés** : 1) Réseau régional Asie-Pacifique pour la petite enfance (ARNEC) ; 2) Réseau de suivi de la qualité de l'éducation en Asie-Pacifique ; et 3) Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI).

## Défis

- Les financements limités pour la réalisation d'activités visant à aider les États membres à transformer leurs systèmes éducatifs et à accélérer les progrès vers l'ODD 4 restent un défi.
- Le renforcement inadéquat des capacités des États membres constitue un obstacle à la promotion de la transformation de l'éducation.

## Perspectives

- **Capitaliser sur les partenariats et la collaboration stratégique** entre les membres du groupe LE2030+ s'avère être une mesure corrective efficace pour surmonter les limites de financement. Des efforts sont nécessaires pour lever un soutien financier afin de soutenir la coordination et la collaboration ;
- **Communication et coordination efficaces et fréquentes** entre les mécanismes régional et mondial de coordination afin de favoriser une meilleure fonctionnalité des mécanismes de coordination. À l'avenir, il serait utile que les mécanismes régionaux aient la possibilité de se réunir pour partager leur expérience, échanger sur les succès, les bonnes pratiques et les défis rencontrés.

### 3.2 Mise en œuvre et planification des principales activités de suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation

#### *Mise en œuvre des activités de suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation*

- Réunion d'information avec les coordinateurs résidents et le Bureau des coordinateurs résidents des Nations unies pour la région Asie-Pacifique lors de la **Série « You Lead » sur le Sommet sur la transformation de l'éducation** qui s'est tenue le 28 novembre 2022 pour discuter de la manière dont les coordinateurs résidents des Nations unies peuvent tirer parti de leur rôle de convocation pour faciliter les efforts des États membres et des parties prenantes au niveau national pour traduire en actes les engagements nationaux dans le cadre du Sommet ;
- Une **session d'information avec les États membres** a été organisée le 30 novembre 2022 pour passer en revue les éléments clés des piliers de suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation et répondre aux questions que les pays peuvent avoir ;
- Un soutien a été apporté aux membres du CDHN représentant la région Asie-Pacifique pour l'organisation **d'une consultation régionale sur le suivi du Sommet** via une enquête en ligne avant la réunion du CDHN les 8 et 9 décembre 2022 pour s'assurer de l'engagement et de l'intégration des contributions de la région dans les délibérations du CDHN sur les actions de suivi du Sommet ;
- Les **Consultations régionales de jeunes en Asie-Pacifique** organisées par le responsable Asie-Pacifique du Réseau SDG4Youth ont eu lieu le 7 décembre 2022. Leur objectif était de discuter des priorités, des opportunités, des défis/du soutien nécessaires pour transformer en actes concrets les recommandations formulées dans la « Déclaration de la jeunesse sur la transformation de l'éducation ». Les résultats de la consultation seront intégrés au développement de l'Initiative mondiale pour la jeunesse ;
- Une conférence pratique sur **le suivi du Sommet pour les coordinateurs résidents**, qui s'est tenue lors de la retraite des coordinateurs résidents, a été organisée le 23 mars 2023 et a offert aux coordinateurs résidents l'opportunité de présenter les mesures prises à la suite du Sommet et de réfléchir aux défis, aux opportunités et au soutien nécessaires à la mise en œuvre du Sommet au niveau national ;
- Organisation d'un événement spécial sur le thème **« Transforming Education Now and for the Future We Want: TES National Follow-up Actions to move towards the achievement of SDG 4 »**, (Transformer l'éducation aujourd'hui et pour l'avenir que nous voulons : actions

nationales de suivi du Sommet pour progresser vers la réalisation de l'ODD 4) en tant qu'événement associé du 10<sup>e</sup> Forum Asie-Pacifique sur le développement durable (APFSD) le 30 mars 2023. Cet événement a été co-organisé par le Bureau de l'UNESCO à Bangkok, UNICEF EAPRO et UNICEF ROSA sous l'égide du Groupe de réseautage LE2030+. Il a permis aux pays de la région de partager les bonnes pratiques et les leçons apprises sur la manière dont leur pays a concrétisé ses engagements nationaux de transformer son système éducatif et de faire face à la crise de l'apprentissage.

#### *Activités de suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation prévues*

- Organisation d'un « **Atelier technique sur le développement des capacités pour la transformation du système éducatif par la révision et la réforme des plans politiques et sectoriels** » du 8 au 12 mai 2023 pour aider les États membres de la sous-région d'Asie du Sud-Est à traduire en actes leurs engagements nationaux en passant en revue leurs stratégies et plans d'éducation actuels, en identifiant les lacunes, les domaines prioritaires pour un examen approfondi et pour appuyer l'élaboration d'un projet de feuille de route nationale pour l'avenir.

### **3.3 Programmes et activités régionaux existants / prévus liés aux domaines fonctionnels du CDHN**

#### *Domaine fonctionnel 1 (politiques fondées sur des données factuelles) :*

- Élaboration de lignes directrices régionales sur des domaines prioritaires sélectionnés ( apprentissage flexible et enseignants, par exemple) comme outils de renforcement des capacités pour transformer les systèmes éducatifs. Ces lignes directrices sont destinées à fournir aux États membres des conseils pour revoir leurs systèmes actuels et formuler des politiques et des stratégies pertinentes pour transformer l'éducation et ainsi renforcer leurs capacités au niveau national ;
- Une page « [Transformation de l'éducation](#) » est actuellement en cours de développement sur le portail régional des connaissances sur l'ODD 4. Les ressources, bonnes pratiques, nouvelles et informations récentes sur les événements seront renseignées sur cette page à des fins de plaidoyer, d'apprentissage entre pairs, de partage des connaissances et d'échange d'informations. La page régionale sera liée à la plateforme mondiale dédiée aux connaissances sur l'ODD 4 ;
- Organisation d'un atelier sur le renforcement des capacités techniques pour aider les États membres de la sous-région de l'Asie du Sud-Est à traduire en actes leurs engagements nationaux ;
- Dans le cadre de l'aide apportée aux États membres de la région pour leurs stratégies et leurs efforts d'identification et d'atténuation des pertes d'apprentissage et de renforcement des capacités d'évaluation formative, une évaluation rapide des besoins a été entreprise au Bangladesh et au Bhoutan. Sur la base de l'évaluation des besoins, un atelier de formation sur l'évaluation formative et diagnostique a été organisé au Bhoutan et au Bangladesh et prévu pour le mois de mai 2023. Sur la base des résultats de l'atelier, des lignes directrices pratiques et des outils permettant aux enseignants d'identifier les besoins d'apprentissage des élèves et d'atténuer les pertes d'apprentissage seront élaborés d'ici la fin de 2023 ;
- Une évaluation des besoins en matière de transformation du système éducatif a été entreprise en mettant l'accent sur cinq pays sélectionnés (provisoirement : Cambodge, RDP lao, Thaïlande, Timor-Leste, Vietnam) afin d'identifier les lacunes, les questions, les priorités et les interventions appropriées pour transformer les systèmes d'éducation nationaux et concevoir des instruments d'évaluation des besoins propres à chaque pays. Sur la base des résultats de l'évaluation, un appui technique et de renforcement des capacités sera fourni aux pays sélectionnés pour entreprendre un examen approfondi, une révision/amélioration des

politiques, des plans, des stratégies et du budget afin de mettre en œuvre l'engagement national ;

- La 6<sup>e</sup> réunion Asie-Pacifique sur l'éducation (APMED VI) devrait être organisée au 3<sup>e</sup> trimestre de 2024. Étant donné que les pays en sont maintenant à la phase IV (2024-2027) de la mise en œuvre de la [feuille de route régionale pour l'agenda ODD 4 – Éducation 2030 en Asie et dans le Pacifique](#), l'objectif général de la réunion sera d'examiner les mesures prises par les États membres de la région depuis la conférence APREMC-II et le Sommet sur la transformation de l'éducation pour faire face à la crise de l'apprentissage et transformer leurs systèmes éducatifs.

*Domaine fonctionnel 2 (données et suivi) : Renforcement de la capacité des États membres à suivre et à rendre compte des progrès accomplis vers la réalisation de l'ODD 4 : Examen de l'ODD 4 à mi-parcours et analyse comparative de l'ODD 4*

- En octobre 2022, le Bureau de l'UNESCO à Bangkok a organisé quatre ateliers de formation sous-régionaux sur « le renforcement des capacités nationales en matière de données et de statistiques de l'éducation pour l'élaboration et la planification de politiques fondées sur des données factuelles et le suivi de l'ODD 4 » afin d'aider les États membres à utiliser les outils et méthodologies de l'ISU pour produire des données de qualité, statistiques et indicateurs pour le suivi de l'ODD 4 en mettant particulièrement l'accent sur les indicateurs de référence.
- En collaboration avec l'ISU, l'examen national de l'ODD 4 à mi-parcours a été lancé en décembre 2022. Les pays y ont été invités à entreprendre un examen national de leurs stratégies actuelles, de leurs progrès et des défis restants de l'ODD 4, y compris le suivi des données de référence et des indicateurs de l'ODD 4. Une orientation précisant les références méthodologiques et opérationnelles dans la réalisation de l'examen national à mi-parcours a été partagée avec les États membres. Les rapports nationaux qui doivent être finalisés en décembre 2023 seront intégrés dans le rapport d'analyse comparative régional de l'ODD 4, qui synthétisera les résultats des rapports nationaux et documentera les progrès réalisés en matière d'analyse comparative régionale et sera présenté à l'APMED VI, qui devrait se tenir au 3<sup>e</sup> trimestre de 2024.

*Domaine fonctionnel 3 (Financement de l'éducation) : Renforcement des capacités des États membres dans la compilation des finances de l'éducation et l'identification des mécanismes de financement existants pour accroître et améliorer le financement de l'éducation*

- Dans le cadre du projet « [Coûts et financement de l'ODD 4-Éducation 2030 dans la région Asie-Pacifique](#) », un rapport régional et neuf études de cas par pays sur le **Financement de l'éducation en Asie-Pacifique**, développés conjointement avec l'ISU, ont été publiés en novembre 2022. Le rapport contient des recommandations visant à aider les États membres à adopter et à améliorer les mesures de financement à l'appui de la réalisation de l'ODD 4 et donne un aperçu de la situation de la région par rapport aux critères de référence sur les dépenses d'éducation recommandés au niveau international.

### 3.4 Événements régionaux et jalons 2023-2024

Date	Événement/jalon	Résultat escompté
30/03/2023	Événement spécial sur le thème « Transformer l'éducation aujourd'hui et pour l'avenir que nous voulons : actions nationales de suivi du Sommet pour progresser vers la réalisation de l'ODD 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échange d'informations sur les bonnes pratiques et les expériences en matière de mise en pratique des engagements nationaux visant à transformer l'éducation</li> </ul>
8-12 mai 2023	Atelier sur le renforcement des capacités pour la transformation du système	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des connaissances et de la capacité à examiner et à réviser les politiques et les plans en matière</li> </ul>



	éducatif par la révision et la réforme des politiques et des plans sectoriels	d'éducation à la lumière des engagements du Sommet sur la transformation de l'éducation et de la Déclaration de Bangkok de 2022
Décembre 2023	Achèvement de l'examen national à mi-parcours	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités nationales d'analyse et de suivi de l'ODD 4</li> </ul>
Mars 2024	Rapport d'analyse comparative régional sur l'ODD 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dialogues entre les États membres sur ce qu'ils peuvent et veulent réaliser d'ici 2025 et 2030</li> </ul>
3 <sup>e</sup> trimestre de 2024 (dates à confirmer)	6 <sup>e</sup> réunion Asie-Pacifique sur l'éducation (APMED VI) et 5 <sup>e</sup> réunion du Réseau régional des coordinateurs nationaux de l'ODD 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échange d'informations/de preuves et dialogue sur les politiques concernant l'avancement de l'ODD 4, et identification des lacunes et opportunités</li> <li>• Développement des connaissances et des capacités des États membres.</li> </ul>

## 4. Europe et Amérique du Nord

### 4.1 Aperçu du mécanisme régional de coordination de l'ODD 4

Actuellement, la région Europe et Amérique du Nord ne dispose pas d'un mécanisme officiel de coordination de l'ODD 4. En l'absence de structure établie, la Commission européenne et le Conseil de l'Europe, en tant que représentants des organisations intergouvernementales régionales d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord (Groupe I de l'UNESCO) et d'Europe orientale (Groupe II de l'UNESCO) respectivement, jouent un rôle de coordination critique et facilitent la promotion de liens mondiaux-régionaux renforcés pour une mise en œuvre plus efficace de l'ODD 4.

Le Conseil de l'Europe, dont les membres comprennent également les États d'Europe occidentale représentés au sein du CDHN par la Commission européenne, préconise de fournir une éducation de qualité pour préparer les jeunes non seulement à l'emploi, mais aussi à leur vie de citoyens actifs dans les sociétés démocratiques, et d'assurer leur développement personnel ainsi que le développement et le maintien d'une vaste base de connaissances avancées.

Le Conseil de l'Europe poursuit cet objectif par le biais d'un programme quadriennal de coopération intergouvernementale, de son Comité directeur de l'éducation (CDEDU) et de sa Conférence permanente des ministres de l'éducation (MED), en développant des politiques et en facilitant l'échange d'informations, l'apprentissage entre pairs et le renforcement des capacités au niveau paneuropéen. Les principaux livrables du programme quadriennal sont les recommandations politiques adressées aux États membres par le Comité des ministres et les conventions juridiquement contraignantes, telles que la Convention culturelle européenne (1954) et la Convention de reconnaissance de Lisbonne (1997). Le CDEDU est composé de fonctionnaires des ministères de l'éducation de 46 États membres et d'autres États parties à la Convention culturelle européenne représentant les secteurs de l'enseignement général et supérieur. Le CDEDU tient deux sessions plénières par an et la Conférence permanente des ministres tient sa session tous les deux ou trois ans. Le CDEDU était présidé par la Finlande pour la période 2022-2023.

#### **4.2 Mise en œuvre et planification des principales activités de suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation**

- Assurer un environnement d'apprentissage qui soutient le développement de tous les apprenants : conformément à l'esprit de l'Initiative mondiale sur l'éducation dans les situations de crise, un nouveau projet du Conseil de l'Europe intitulé « La démocratie commence à l'école – Faire participer les élèves aux processus de prise de décision dans les écoles et les communautés » en Géorgie, financé conjointement par la Direction suisse du développement et de la coopération et le Conseil de l'Europe, a été lancé en 2022 dans le cadre des programmes de renforcement des capacités et de mise en œuvre du Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie du Conseil de l'Europe dans plusieurs États membres (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Moldova, Monténégro, Serbie et Turquie).
- Permettre aux enseignants de se transformer et de devenir des agents du changement : en faisant la promotion d'une éducation plurilingue et interculturelle, le Centre européen pour les langues vivantes (CELV), un accord partiel du Conseil de l'Europe, a déployé des activités de formation et de développement des capacités à l'intention des linguistes professionnels et des enseignants dans le domaine de l'enseignement et de l'évaluation des langues étrangères.
- Exploiter la révolution numérique au profit de l'éducation publique : le Conseil de l'Europe promeut l'éducation à la citoyenneté numérique en apportant la perspective des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit dans le domaine du développement des compétences en matière de citoyenneté numérique et l'introduction de l'intelligence artificielle dans l'apprentissage et l'enseignement. Le Conseil de l'Europe a co-organisé une manifestation à l'occasion de la Journée des solutions du Sommet sur la transformation de l'éducation, « Digital citizenship skill and artificial intelligence in learning and teaching processes: A human rights perspective » (Compétences en matière de citoyenneté numérique et intelligence artificielle dans les processus d'apprentissage et d'enseignement : une perspective des droits de l'homme) avec l'UNESCO, le Ministère grec de l'éducation et des affaires religieuses et le Ministère slovène de l'éducation, des sciences et des sports. En outre, le Groupe d'experts sur l'intelligence artificielle et l'éducation a achevé son rapport intitulé « Artificial Intelligence and Education: A critical perspective through the lens of human rights, democracy, and the rule of law » (Intelligence artificielle et éducation : une perspective critique à travers le prisme des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit), qui analyse les liens entre l'IA et l'éducation et leurs effets sur les valeurs humaines.
- Lors de sa dernière réunion, du 3 au 5 avril 2023, le Comité directeur de l'éducation du Conseil de l'Europe a approuvé les nouvelles priorités du Programme d'éducation 2024-2027 du Conseil de l'Europe et de sa nouvelle Stratégie éducative à l'horizon 2030. Le Comité a en particulier examiné les nouvelles initiatives proposées et, notamment, l'organisation de l'Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique en 2025, l'élaboration d'un instrument juridique sur l'éducation à la démocratie, l'élaboration de la Charte des étudiants du Conseil de l'Europe, la préparation d'une boîte à outils axés sur la résilience pour assurer le droit à l'éducation dans les situations d'urgence, ainsi que l'élaboration d'un instrument normatif sur l'enseignement de l'intelligence artificielle et d'un instrument juridique sur l'application de l'intelligence artificielle dans les systèmes éducatifs.

#### **4.3 Programmes et activités régionaux existants / prévus liés aux domaines fonctionnels du CDHN**

*Domaine fonctionnel 1 (politiques fondées sur des données factuelles) :*

- Une évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie dans tous les États membres a été lancée par le Conseil de l'Europe via son Réseau de conseillers en politiques éducatives pour éclairer la 26<sup>e</sup> session de la

Conférence permanente des ministres de l'éducation en septembre 2023. Le Cadre de référence apporte aux pays l'aide de base pour les aider à développer les valeurs, les attitudes, les compétences, les connaissances et la compréhension critique nécessaires à une société démocratique et à une citoyenneté responsable et démocratique.

- « L'avenir de l'éducation aux langues à la lumière du Covid : Leçons retenues et pistes pour l'avenir » est une initiative du Centre européen pour les langues vivantes, en coopération avec la société civile via le Forum pour le réseau professionnel du CELV et avec le soutien de la Commission européenne. L'initiative a permis de produire des lignes directrices et des meilleures pratiques en 2022, en étroite collaboration avec les décideurs, les enseignants et les étudiants.

#### *Domaine fonctionnel 2 (Données et suivi) :*

- Le [Rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2022](#), publication annuelle phare de la Commission européenne qui résume les dernières évolutions des systèmes éducatifs de l'UE, a introduit un nouvel indicateur d'équité défini comme correspondant à la différence entre les étudiants des quarts inférieurs et supérieurs de l'indice du statut économique, social et culturel de l'OCDE qui affichent les moins bonnes performances dans les trois domaines des évaluations PISA.
- L'[Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe](#) (OHE) du Conseil de l'Europe a publié son premier rapport thématique, « Pandémies et catastrophes naturelles telles que reflétées dans l'enseignement de l'Histoire ». L'une des principales conclusions du rapport est que, malgré l'attention relativement limitée accordée aux pandémies et aux catastrophes naturelles dans les programmes nationaux, les enseignants traitent ces sujets car ils estiment qu'ils mettent en évidence des défis communs auxquels les étudiants pourront être confrontés à l'avenir. Les pandémies et catastrophes naturelles pourraient être mieux intégrées dans les programmes nationaux, grâce à des stratégies d'enseignement améliorées visant à encourager la responsabilité des citoyens du monde. Ce rapport constitue la première étape vers la production du rapport général sur l'état de l'enseignement de l'histoire en Europe, pierre angulaire des travaux de l'OHE, qui sera présenté en 2023.

#### *Domaine fonctionnel 3 (Financement de l'éducation) :*

- Le programme Erasmus+ est le programme phare de l'Union européenne pour soutenir l'éducation, la formation des jeunes et le sport en Europe et au-delà. Il offre mobilité et coopération dans les domaines de l'enseignement supérieur, de l'enseignement et de la formation professionnels, de l'enseignement scolaire (y compris en ce qui concerne l'éducation et la protection de la petite enfance) et de l'éducation des adultes. Sur 28,4 milliards d'euros, au moins 2,2 milliards bénéficieront directement aux citoyens et aux établissements d'enseignement supérieur et de formation des pays partenaires.
- L'UE continue de consacrer 10 % de son budget d'aide humanitaire à l'éducation dans les situations d'urgence et de crise prolongée. L'objectif de financement pour 2023 est de 158 millions d'euros pour aider plus de 2 millions de filles et de garçons touchés par des crises naturelles et causées par l'homme à travers le monde à accéder à un apprentissage sûr et de qualité.
- La stratégie « Global Gateway » est la proposition de l'Europe pour développer des liens dans le monde entier par le biais d'investissements et de partenariats, en se concentrant sur les investissements durables dans des domaines tels que l'éducation et la formation. L'ambition est d'investir environ 13 % du portefeuille de la coopération internationale dans l'éducation, notamment pour :
  - Le soutien à l'éducation et à la formation dans près de 80 pays partenaires afin de transformer les systèmes éducatifs nationaux en fonction des priorités des pays. L'approche privilégiée est le soutien budgétaire, en collaboration avec les États membres de l'UE.
  - Le programme régional pour les enseignants en Afrique (100 millions d'euros) vise à identifier les défis communs qui touchent les enseignants des pays participants. Il favorisera des solutions

novatrices pour améliorer leur gestion et leurs compétences, y compris la maîtrise du numérique et l'acquisition de compétences numériques. Il sera mis en œuvre avec un consortium composé d'États membres de l'UE, de l'UNESCO et de la Commission de l'Union africaine. Les activités débuteront fin 2023

- Le programme régional pour la cohésion sociale en Amérique latine et dans les Caraïbes soutiendra l'éducation et le développement des compétences afin de favoriser l'inclusion sociale et de lutter contre les inégalités, en envisageant également la création de réseaux régionaux et bi-régionaux sur les soins et la transition juste.
- Le système de mobilité académique intra-africain encourage la mobilité internationale de l'apprentissage à travers le continent africain. Le programme offre un soutien aux consortiums d'établissements d'enseignement supérieur africains et des bourses d'études pour les stagiaires, les étudiants et le personnel africains. Le programme fait partie de l'initiative phare « Mobilité des jeunes pour l'Afrique », qui vise à soutenir les possibilités d'apprentissage et les échanges et, en fin de compte, à promouvoir l'Afrique comme destination d'études attractive
- L'UE défend ardemment le multilatéralisme et fait partie des importants donateurs aux initiatives mondiales en matière d'éducation, telles que le Partenariat mondial pour l'éducation, Education Cannot Wait et le Rapport mondial de suivi sur l'éducation.

#### 4.4 Événements régionaux et jalons 2023-2024

Date	Événement/jalon	Résultat escompté
22/03/2023	Conférence de haut niveau sur l'éducation dans les situations d'urgence	Appel conjoint de la CE et de l'UNICEF pour un engagement collectif renforcé et une augmentation des financements publics en faveur des enfants dans des situations humanitaires fragiles, afin qu'ils puissent rester scolarisés ou retourner à l'école
Janvier-décembre 2023	Campagne en ligne Education No Matter What (L'éducation avant tout), qui met en évidence les défis auxquels sont confrontés les enfants lorsqu'ils tentent de retourner à l'école ou de rester scolarisés dans des situations fragiles à travers le monde	Sensibilisation à l'importance de l'éducation dans les contextes de crise
27/09/2023	4 <sup>e</sup> session du Comité directeur de l'éducation (CDEDU, Strasbourg)	Examen des documents finaux de la Conférence ministérielle
28/09/2023	Événement pré-ministériel	Discussion sur les thèmes de la Conférence ministérielle, mettant l'accent sur le rôle de l'enseignement supérieur
28-29 septembre 2023	26 <sup>e</sup> session de la Conférence permanente des ministres de l'éducation du Conseil de l'Europe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption d'une nouvelle Stratégie pour l'éducation à l'horizon 2030 « Learners First - Education for today's and tomorrow's democratic societies » (Priorité aux apprenants : l'éducation pour les sociétés démocratiques d'aujourd'hui et de demain)</li> <li>• Adoption de quatre résolutions sur le renouvellement de la mission civique de l'éducation, l'éducation en temps d'urgence, la transformation</li> </ul>

		numérique et l'intelligence artificielle dans l'éducation, et 2025 Année européenne de la citoyenneté numérique
--	--	---

## 5. Amérique latine et Caraïbes

### 5.1 Aperçu du mécanisme régional de coordination de l'ODD 4

La première réunion ministérielle du Cadre d'action Éducation 2030 (2015) s'est tenue en 2017. Les ministres de l'éducation de la région ALC ont convenu de la vision régionale de l'éducation à l'horizon 2030 ([Déclaration de Buenos Aires de 2017](#)). En juillet 2018, la deuxième réunion ministérielle a approuvé la feuille de route régionale pour la mise en œuvre de l'ODD 4 pour 2018–2021 et a créé le mécanisme régional de coordination visant à soutenir les efforts des pays pour atteindre l'ODD 4 et suivre les progrès accomplis ([Accords de Cochabamba 2018](#)).

À mi-parcours de la réalisation de l'ODD 4 et de la réforme du CDHN en 2021, le Comité directeur régional a proposé de mettre à jour et de renforcer le mécanisme régional de coordination. Après une consultation régionale et des délibérations des groupes de discussion, la proposition de feuille de route régionale a été préparée de manière participative et approuvée en mai 2022 par la troisième Réunion ministérielle ([Déclaration de Buenos Aires de 2022](#)). La feuille de route 2022-2025 définit le but et les nouvelles structure et fonctions.

**But :** renforcer, approfondir et rendre plus efficace le programme de coopération régional pour faire progresser la mise en œuvre de l'ODD 4.

**Composition et structure :** Le mécanisme régional de coordination comprenait le Comité directeur régional de l'ODD 4 (20 membres, 11 pays et 9 organisations régionales) et le Bureau de l'UNESCO à Santiago en tant que Secrétariat exécutif.

**Principaux défis et domaines nécessitant des améliorations :**

- Mettre au point un processus de consultation agile pour que les points de vue de tous les pays de la région soient entendus et pris en compte. Il est en ce sens important de rationaliser les voies de communication entre les ministères de l'éducation, les délégations permanentes et les commissions nationales ;
- Renforcer la cohésion régionale, la collaboration, l'organisation et la responsabilité au sein des pays, des organisations régionales et de la société civile ;
- Gérer systématiquement le partage d'expériences, consolider les systèmes d'information et construire conjointement des connaissances pour appuyer les apports pertinents et opportuns à la politique éducative nationale ;
- Renforcer le système de rapport et de suivi au niveau régional pour des preuves et des analyses solides, appuyer l'élaboration de politiques et faciliter le partage des bonnes pratiques ;
- Faire progresser les mécanismes de financement au niveau régional.

Pour assurer des boucles de rétroaction efficaces entre les niveaux mondial, régional et sous-régional/national, les représentants de la région au CDHN mondial ont automatiquement été membres du Comité régional et toutes les sous-régions ont eu des sièges au Comité régional.

## 5.2 Mise en œuvre et planification des principales activités de suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation

Pour assurer le suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation, le Secrétariat exécutif du Comité directeur régional élabore une proposition de plan de travail conforme à la feuille de route 2022-2025, en adoptant une approche participative. La proposition de plan de travail 2022-2025 est articulée autour de quatre étapes stratégiques :

- 1) Suivi des consultations nationales et des déclarations d'engagement fournies par la région ALC.
- 2) Réunions de dialogue sur les politiques :
  - Première réunion en personne du Comité directeur régional pour élaborer et approuver la proposition de plan de travail 2022-2025, prévue les 15 et 16 mai à Patzcuaro (Mexique) ;
  - Le ministère de l'éducation du Chili a proposé la tenue d'une réunion régionale des ministres de l'éducation au cours du deuxième semestre de 2023 afin d'évaluer l'élaboration des engagements du Sommet sur la transformation de l'éducation et d'établir une stratégie régionale pour la réactivation et la transformation de l'éducation.
- 3) Forum permanent pour le redressement et la transformation de l'éducation : un forum permanent sur le redressement de l'éducation et l'activation d'un réseau régional d'innovation sont prévus.
- 4) Mécanismes de consultation : autour du suivi du cadre régional pour les cadres de la troisième Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, de la septième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VII) et de la Conférence mondiale sur l'éducation et la protection de la petite enfance.

Des déclarations d'engagement nationales ont été présentées par 28 pays de la région Amérique latine et Caraïbes. L'UNESCO les a analysées et a identifié neuf domaines thématiques. Une analyse plus approfondie identifiera les mécanismes mis en œuvre (ou à mettre en œuvre) pour atteindre ces engagements.

## 5.3 Programmes et activités régionaux existants / prévus liés aux domaines fonctionnels du CDHN

*Domaine fonctionnel 1 (politiques fondées sur des données factuelles) :*

- **Consultations régionales** : pour répondre aux besoins des États membres, l'UNESCO mène fréquemment des consultations avec les ministères de l'éducation et les parties prenantes concernées. Le Comité directeur régional et le Bureau de l'UNESCO à Santiago convoquent ces consultations et facilitent la participation des États membres et des partenaires régionaux, afin de trouver un terrain d'entente et de positionner les points de vue de la région ALC dans les discussions mondiales autour de sujets critiques. On peut citer entre autres les consultations sous-régionales sur l'apprentissage et l'éducation des adultes avant la CONFINTEA VII et les consultations régionales sur l'éducation et la protection de la petite enfance ;
- **Stratégie de l'UNESCO sur la mobilité humaine pour la région ALC 2022-2025** : pour aider les ministères de l'éducation à garantir le droit des personnes en déplacement à une éducation équitable et de qualité, la Stratégie régionale comprend 4 piliers : renforcer la réponse éducative multilatérale et régionale à la mobilité humaine ; planifier un accès inclusif et équitable aux systèmes éducatifs ; assurer la mise en place d'environnements éducatifs et sociaux inclusifs et favorables ; et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie et la reconnaissance de l'éducation.

Domaine fonctionnel 2 (Données et suivi) :

- **Suivi régional de l'ODD 4** : le Bureau de l'UNESCO à Santiago, en collaboration avec l'UNICEF LACRO et la CEPALC, a élaboré un rapport régional contenant une sélection de données et d'indicateurs issus des cadres de suivi mondiaux et thématiques de l'ODD 4, une vue d'ensemble de la situation éducative et sociale de la région et une analyse des tendances de la politique de l'éducation dans les domaines thématiques clés liés à la réalisation des objectifs établis ;
- **Laboratoire latino-américain pour l'évaluation de la qualité de l'éducation (LLECE)** : mesure des résultats d'apprentissage et d'autres indicateurs clés. Depuis plus de 25 ans, le LLECE contribue au suivi des apprentissages des élèves du primaire par le biais de son étude régionale comparative et explicative (ERCE).

Domaine fonctionnel 3 (Financement de l'éducation) : Présenter des programmes ou activités régionaux pertinents mis en œuvre par le MRC ou les organisations régionales du CDHN.

- Le Rapport régional sur l'ODD 4 consacre un chapitre spécial au financement de l'éducation. L'Argentine se distingue dans la région par son plaidoyer autour de ce défi. Le Ministre argentin de l'éducation, Jaime Perczyk, a participé aux réunions de printemps 2023 de la Banque mondiale et du FMI.

#### 5.4 Événements régionaux et jalons 2023

Date	Événement/jalon	Résultat escompté
19 janvier	Annonce de la nouvelle composition du Comité directeur régional de l'ODD 4 (en ligne)	Projets publics régionaux, dialogue politique et technique, alignement des programmes
22-23 mars	Réunion de haut niveau - Engagement à agir pour le redressement et les apprentissages fondamentaux : l'Amérique latine et les Caraïbes s'engagent ! (Bogotá)	Dialogue politique et technique, suivi, alignement des programmes
13-14 avril	Réunion des États participant au nouvel Accord régional pour la reconnaissance des études et des diplômes de l'enseignement supérieur en Amérique Latine et dans les Caraïbes - nouvel accord régional (Colonia de Sacramento, Uruguay)	Projets publics régionaux, dialogue politique et technique, alignement des programmes
15-16 mai	Première réunion en personne du Comité directeur régional de l'ODD 4 pour approuver la proposition de plan de travail pour 2022-2025 (Patzcuaro, Mexique)	Dialogue politique et technique, suivi, alignement des programmes
30-31 mai et 1 <sup>er</sup> -2 juin	Forum régional « L'éducation au-delà des frontières » + réunion mondiale de l'UNESCO sur l'éducation dans les situations d'urgence (Barranquilla, Colombie)	Projets publics régionaux, dialogue politique et technique
27, 28 et 29 juin	Réunion de la région ALC pour le réseau Éducation pour le développement durable 2030 (Buenos Aires, Argentine)	Projets publics régionaux, alignement des programmes
4, 5 et 6 juillet	Réunion des coordinateurs nationaux de l'ERCE (Buenos Aires, Argentine)	Gestion des connaissances, suivi

6 juillet	Séminaire international sur les systèmes régionaux d'évaluation en tant que contribution à l'agenda Éducation 2030 (Buenos Aires, Argentine)	Gestion des connaissances
26 juillet	Lancement mondial du rapport mondial de suivi sur l'éducation 2023 sur le thème des technologies et de l'éducation (Montevideo)	Projets publics régionaux, gestion des connaissances, suivi
Octobre (à confirmer)	Réunion ministérielle sur l'avancement des engagements du Sommet sur la transformation de l'éducation (Chili)	Dialogue politique et technique, plaidoyer, suivi, alignement des programmes
3, 4 et 5 octobre	Forum régional sur les politiques éducatives, sur le thème « Éducation et technologie » (en ligne)	Projets publics régionaux, dialogue politique et technique
23-24 octobre	Sommet ministériel pour le Conseil régional sur l'éthique dans l'intelligence artificielle (Chili)	Projets publics régionaux, plaidoyer
25, 26 et 27 octobre	Conférence régionale de l'enseignement supérieur +5 (à confirmer)	Projets publics régionaux, gestion des connaissances



# Annexe 1 : Décisions du CDHN

---

## Réunion du Comité directeur de haut niveau ODD 4

8 et 9 décembre 2022, Paris, France

### Décisions

*Lors du Sommet sur la transformation de l'éducation (TES) qui s'est tenu en septembre 2022 à New York, le Secrétaire général de l'ONU a chargé le Comité directeur de haut niveau (CDHN) ODD 4 de veiller à l'efficacité du suivi du Sommet en renforçant la coopération mondiale, régionale et nationale et en intégrant les résultats du Sommet dans les efforts de coordination, de suivi et de mise en œuvre de l'ODD 4. Le Groupe de dirigeants et le Groupe de sherpas du CDHN se sont réunis au Siège de l'UNESCO à Paris (France), et ont adopté les décisions suivantes concernant les piliers du suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation.*

### Préambule : Faire progresser les résultats du Sommet sur la transformation de l'éducation

Le Comité directeur de haut niveau ODD 4 :

1. appuie la Stratégie de suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation et accepte son rôle clé de garant de l'efficacité du suivi, tel qu'il est mentionné dans la Vision du Secrétaire général des Nations Unies.

### Pilier 1 : De l'engagement à l'action au niveau national

Le Comité directeur de haut niveau ODD 4 :

2. accueille avec satisfaction les déclarations nationales d'engagement présentées par les États membres et encourage ceux qui n'en ont pas encore soumis à le faire.
3. invite les États membres à traduire en actes les engagements nationaux pris, à veiller à l'attribution de ressources publiques suffisantes et à rendre compte des progrès lors des Réunions mondiales sur l'éducation et demande à son Comité technique pour les données factuelles et les politiques (domaine fonctionnel 1) de préparer une note d'orientation.
4. prie son Secrétariat interinstitutionnel de mettre au point un tableau de bord des engagements et actions des pays.
5. appelle les partenaires de développement, les équipes de pays des Nations Unies et les organes régionaux à renforcer leur soutien à l'éducation en le faisant correspondre aux priorités et jalons définis par les États membres.
6. appelle les États membres à poursuivre leurs engagements pris dans le cadre de processus intergouvernementaux tels que le Cadre d'action de Marrakech sur l'éducation des adultes et la Déclaration de Tachkent sur l'éducation et la protection de la petite enfance, en tenant compte de leur importance stratégique dans la réalisation des aspirations du Sommet en matière de transformation de l'éducation à l'échelle nationale.
7. accueille avec satisfaction la Déclaration des acteurs philanthropiques soutenant l'éducation, publiée en marge du Sommet sur la transformation de l'éducation, et encourage les fondations privées et le secteur privé à se mobiliser davantage en coopération et coordination avec les États membres.
8. appelle les États membres à faire participer pleinement les jeunes à l'élaboration et à la mise en œuvre des engagements nationaux, et demande au réseau SDG4Youth de fournir des informations à jour au CDHN.
9. invite les États membres à entretenir des dialogues nationaux inclusifs à tous les niveaux afin

de faire progresser l'éducation.

## **Pilier 2 : Veiller à ce que la transformation de l'éducation soit un élément clé du Sommet de l'avenir**

Le Comité directeur de haut niveau ODD 4 :

10. appelle les États membres à positionner l'éducation de manière stratégique lors du Sommet des ODD et dans le document final du Sommet de l'avenir.
11. demande à son Groupe de sherpas de déterminer les possibilités pour le CDHN de participer aux processus préparatoires.

## **Pilier 3 : Mouvement mondial pour la transformation de l'éducation**

Le Comité directeur de haut niveau ODD 4 :

12. appelle les États membres et toutes les parties prenantes à rester publiquement et politiquement actifs autour de l'urgence à transformer l'éducation et invite les partenaires clés à se réunir afin d'élaborer une stratégie pour le mouvement mondial en s'appuyant sur les initiatives existantes.
13. s'engage à défendre la mobilisation politique et à collaborer avec les champions mondiaux de la transformation de l'éducation et le Groupe des amis de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie.
14. appelle en outre les États membres, les organisations régionales, les donateurs et toutes les autres parties prenantes à approuver et à soutenir concrètement l'Initiative mondiale pour la jeunesse dirigée par le réseau SDG4Youth, qui sera lancée à l'occasion de la Journée internationale de l'éducation en janvier 2023.
15. appelle les États membres à renforcer l'engagement de leurs jeunes et étudiants en faveur de l'éducation en mettant en place des mécanismes nationaux tels que des organes de représentation des jeunes ou des comités consultatifs et en participant activement à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des politiques.
16. appelle les États membres à s'assurer de la participation systématique d'organisations de la société civile et des enseignants dans les processus politiques de l'éducation et à reconnaître leur rôle central dans le mouvement mondial pour l'éducation.

## **Pilier 4 : Transformation du financement de l'éducation**

Le Comité directeur de haut niveau ODD 4 :

17. encourage les États membres à mettre à profit leurs engagements nationaux dans le cadre du Sommet sur la transformation de l'éducation et de l'Appel à l'action sur le financement de l'éducation pour accroître et améliorer le financement intérieur de l'éducation, et prie en outre son Comité technique pour les données et le suivi (domaine fonctionnel 2) et son Comité technique pour le financement de l'éducation (domaine fonctionnel 3) de suivre les investissements nationaux dans l'éducation (niveaux, équité et efficacité) et de communiquer à ce sujet.
18. demande à son Comité technique pour le financement de l'éducation (domaine fonctionnel 3) de développer et de mettre en œuvre une stratégie de plaidoyer pour mettre davantage l'accent sur le financement de l'éducation au sein des grandes instances mondiales (telles que les réunions du G7, du G20, du FMI/de la BM, du Forum mondial sur l'éducation), y compris un forum ministériel périodique des ministres de l'éducation et des finances.
19. demande à la Banque mondiale et au FMI d'organiser une session sur le financement de l'éducation lors des réunions de printemps 2023.
20. demande à son Comité technique sur le financement de l'éducation (domaine fonctionnel 3) de réunir les partenaires concernés (donateurs multilatéraux et bilatéraux, philanthropes et

fondations, Forum mondial sur l'éducation) afin de convenir des mesures à prendre pour faire avancer les engagements internationaux dans l'Appel à l'action sur le financement de l'éducation, et à son Groupe de sherpas de guider le processus.

21. appelle les partenaires de développement à accroître sensiblement leurs contributions à l'éducation, notamment par le biais de fonds multilatéraux et de mécanismes de financement, en particulier pour l'éducation dans les situations d'urgence, et demande à ses comités techniques de faire rapport au CDHN.

## **Pilier 5 : Initiatives mondiales du Sommet sur la transformation de l'éducation**

Le Comité directeur de haut niveau ODD 4 :

22. appelle les États membres et autres parties prenantes à soutenir les appels à l'action et les initiatives mondiales du Sommet sur la transformation de l'éducation.
23. décide d'ajouter des indicateurs pour (i) l'éducation verte, (ii) la transformation numérique et (iii) l'engagement des jeunes et des étudiants au cadre d'indicateurs de référence sur l'ODD 4, et demande à son Comité technique pour les données et le suivi (domaine fonctionnel 2) d'élaborer pour ces indicateurs une méthodologie réaliste, qui s'appuie sur le cadre de suivi de l'ODD 4 et qui soutient le renforcement des capacités des pays.
24. demande aux responsables des initiatives mondiales d'organiser les bonnes pratiques sur la plateforme dédiée aux connaissances sur l'ODD 4 et la transformation de l'éducation, avec le soutien des mécanismes régionaux de coordination de l'ODD 4 et des équipes de pays des Nations Unies, de surveiller systématiquement les engagements nationaux et les mesures prises, et de fournir des informations sur les progrès accomplis au CDHN et aux réunions mondiales sur l'éducation.

## **Conclusions**

Le Comité directeur de haut niveau ODD 4 :

25. adopte les décisions proposées en lien avec les piliers du suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation.
26. appelle tous les États membres à fixer des objectifs nationaux pour 2025 et 2030 en ce qui concerne les indicateurs de référence sur l'ODD 4 et les nouveaux indicateurs (éducation verte, éducation numérique et engagement des jeunes).

## Annexe 2 : Dernières informations sur les initiatives mondiales

Initiative	Aperçu et informations récentes
<p><b>Partenariat pour une éducation verte : préparer chaque apprenant au changement climatique</b></p>	<p><b>Responsables</b> Japon, Royaume-Uni et UNESCO</p> <p><b>Membres</b> (au 20 avril 2023)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• États membres : 45 pays</li> <li>• Membres parties prenantes : 580+ organisations dont le PNUE, le CCNUCC, l'UNICEF, l'OIT, le PAM, l'IRENA, l'UNITAR, l'ONU, la Commission européenne, le GPE, Dubai Cares, la Fondation Aga Khan, l'Office for Climate Education, Microsoft, Huawei, Plan International, l'Internationale de l'éducation et la FEE</li> </ul> <p><b>Objectif</b> Favoriser une mise en œuvre stratégique et synergique à plus grande échelle, la gestion des connaissances et la recherche afin d'appuyer une communauté de pratique dynamique, le plaidoyer et la communication, ainsi que le suivi des progrès accomplis pour éclairer les efforts mondiaux sur l'enseignement du changement climatique dans le cadre du travail global sur l'éducation pour le développement durable (EDD).</p> <p><b>Résultats escomptés</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Écoles vertes : tous les pays auront adopté un programme d'accréditation des écoles vertes avec au moins 50 % d'écoles, d'universités et d'établissements d'enseignement supérieur bénéficiant d'une accréditation écologique et fonctionnant de manière durable.</li> <li>2. Apprentissage vert : le nombre de pays qui incluent l'éducation au changement climatique dans leurs programmes scolaires aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire aura au moins doublé par rapport au taux actuel d'environ 45 %.</li> <li>3. Capacités et formations vertes : tous les directeurs d'école et au moins 1 enseignant par école auront été formés à la façon d'intégrer l'éducation au changement climatique dans l'enseignement et l'apprentissage dans l'ensemble de l'école.</li> <li>4. Communautés vertes : tous les pays seront en mesure de signaler au moins 3 façons différentes de mettre à la disposition des adultes en dehors du système éducatif formel des possibilités d'apprentissage pour développer les compétences, les attitudes et les actions qui favoriseront la résilience de la communauté pour lutter contre le changement climatique.</li> </ol> <p><u>Indicateur</u> : (actuellement en cours de développement méthodologique) Intention politique des pays de couvrir le changement climatique, la biodiversité et la durabilité, cartographiée à partir de documents politiques pertinents (tels que les cadres des programmes scolaires nationaux, les plans, lois et politiques du secteur éducatif).</p>

### Pays cibles

Monde (tous les pays)

### Principales activités, jalons et calendrier

Le Partenariat réunit des organisations et des États membres qui sont déjà engagés dans des actions de soutien liées à la vision et aux 4 piliers et qui profiteront des réseaux existants et des réunions déjà prévues pour rassembler ces partenaires afin d'encourager une action accélérée, amplifiée et coordonnée.

Calendrier	Activité	Commentaires
19 sept. 2022	Lancement du Partenariat au Sommet sur la transformation de l'éducation	
10 nov. 2022	Réunion inaugurale du Partenariat à la COP27	
9 déc. 2022	Première réunion technique sur le Partenariat : accord sur les activités clés pour 2023 (par ex., étude de base, jumelage, communication et plaidoyer, première réunion, Fonds-en-dépôt multipartenaires)	Discussion sur le projet de gouvernance et le mandat
Printemps-été 2023	<ul style="list-style-type: none"><li>Réunion d'information des États membres (févr.)</li><li>Réunions agiles internes de l'UNESCO (bimensuelles)</li><li>Premières réunions du groupe de travail (avr.)</li><li>Forum mondial de l'éducation 2023 (mai)</li><li>Réunion des États membres (juin)</li><li>Lancement du Fonds-en-dépôt multipartenaires (juin)</li><li>Deuxièmes réunions du groupe de travail (juil.)</li></ul>	
Sept. 2023	Sommet sur les ODD du SG des Nations Unies	Plaidoyer pour le Partenariat
Nov. 2023	42 <sup>e</sup> Conférence générale de l'UNESCO	Plaidoyer pour le Partenariat
Nov. - déc. 2023	COP28, É.A.U. (30 nov.-12 déc. 2023)	Événement de haut niveau sur l'éducation par le Partenariat
Déc. 2023	Réunion mondiale ESD-Net 2030, Tokyo, Japon	Plaidoyer pour le Partenariat

### Progression à ce jour

- Les États membres ont été informés sur le Partenariat et invités à le rejoindre par le biais d'une réunion d'information le 7 février 2023 et d'une lettre d'invitation officielle de l'ADG de l'UNESCO accompagnée de déclarations des coresponsables que sont le Japon et le Royaume-Uni. À ce jour, 45 pays ont rejoint le Partenariat, et d'autres devraient y adhérer.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un projet de mandat du Partenariat a été élaboré sur la base des contributions des parties prenantes et doit être finalisé après consultation des États membres.</li> <li>• La gouvernance du Partenariat est en cours d'établissement : 11 organisations se sont portées volontaires pour assumer le rôle de co-coordonateurs des quatre groupes de travail, et un groupe consultatif est en cours de finalisation.</li> <li>• Les premières réunions des quatre groupes de travail ont été organisées en avril 2023, réunissant en moyenne 170 représentants d'organisations par réunion, pour examiner le mandat et les domaines de travail communs.</li> <li>• L'équipe agile de l'UNESCO sur l'éducation verte se réunit régulièrement — tous les deux mois depuis février — et réunit en moyenne 100 collègues de tous les secteurs, bureaux et instituts.</li> <li>• Les discussions sur l'engagement du Partenariat à la COP28 ont progressé en étroite collaboration avec le Ministère de l'éducation des Émirats arabes unis, notamment sur la première réunion des chefs d'État sur l'éducation au changement climatique, le pavillon de l'éducation, la première réunion annuelle du Partenariat.</li> <li>• Le Fonds-en-dépôt multipartenaires du Partenariat pour une éducation verte est en cours d'élaboration avec l'UNESCO, le PNUE et la CCNUCC, qui ont été confirmés en tant qu'institutions hôtes officielles. La première réunion de co-crédation des premiers champions devrait avoir lieu à Dubaï en juin 2023, sous l'égide du Ministre de l'éducation des Émirats arabes unis.</li> </ul>
<p><b>Passerelles vers l'apprentissage numérique public</b></p>	<p><b>Responsables</b> UNESCO et UNICEF</p> <p><b>Objectifs</b> Aider les pays à progresser vers les deux engagements du Sommet sur la transformation de l'éducation concernant les « contenus numériques d'apprentissage » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mettre en place et améliorer de manière itérative les plateformes d'apprentissage numérique publiques proposant des ressources éducatives de grande qualité et conformes aux programmes scolaires, en veillant à ce qu'elles soient gratuites, libres et accessibles pour tous (comme le préconise la Recommandation de l'UNESCO sur les ressources éducatives libres), tout en protégeant la vie privée, la sécurité et la sécurité des données des utilisateurs et</li> <li>• veiller à ce que ces plateformes donnent des moyens aux enseignants, aux apprenants et aux familles, favorisent l'accessibilité et le partage de contenus et répondent aux divers besoins des utilisateurs, y compris les apprenants handicapés, les locuteurs de langues minoritaires, les filles et les femmes, et les personnes en déplacement.</li> </ul> <p><b>Résultats escomptés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les pays disposent de plateformes d'apprentissage numérique publiques avec un contenu de qualité et aligné sur les programmes et sont accessibles à tous les apprenants et éducateurs</li> </ul>

	<p><u>Indicateur</u> : Pourcentage de pays disposant de portails publics d'apprentissage numérique de grande qualité et accessibles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Portails et contenus d'apprentissage numériques faciles à trouver et à utiliser et alignés sur les programmes scolaires pertinents</li> </ul> <p><u>Indicateur</u> : Existence de portails d'apprentissage numériques bien connus, de grande qualité et approuvés par les autorités, avec des points d'entrée pour les apprenants, les enseignants et les familles</p> <p><b>Pays cibles</b>  Monde (avec un accent particulier sur les pays à revenu faible et intermédiaire qui n'ont pas de portail numérique public ou ont un portail de mauvaise qualité)</p> <p><b>Principales activités, jalons et calendrier</b></p> <p><b>Composante 1 : passerelle mondiale vers les plateformes d'apprentissage numérique publiques.</b> L'UNESCO et l'UNICEF vont créer une passerelle mondiale sur le Web vers les plateformes d'apprentissage numérique publiques existantes créées et/ou approuvées par les ministères de l'éducation ou autres autorités publiques. La passerelle sera hébergée en ligne et inclura diverses fonctionnalités dynamiques pour partager des informations relatives aux plateformes d'apprentissage publiques, dans les pays et d'un pays à l'autre. L'espace Web accueillant la passerelle vise à devenir la source d'informations la plus complète et la plus précieuse sur les plateformes d'apprentissage numérique publiques approuvées par les autorités. Elle aidera également les pays à évaluer leurs offres et fournira des idées pour les améliorer continuellement.</p> <p><b>Composante 2 : génération de preuves et bonnes pratiques.</b> Sous la direction de l'UNICEF, cette composante visera à créer et à promouvoir des recherches, des preuves et des pratiques efficaces sur les ressources et les plateformes d'éducation numérique dans différents contextes, en mettant l'accent sur l'équité, l'évolutivité, la sécurité et l'impact. La composante favorisera la prise de décisions éclairées dans les pays en diffusant les données factuelles et les bonnes pratiques, tout en promouvant et soutenant la coopération institutionnelle entre les pays et les organisations. Grâce à cette composante, la passerelle mettra en évidence des exemples de plateformes de grande qualité conçues et améliorées dans différents contextes à travers le monde. Elle accordera une attention particulière aux plateformes et aux ressources qui atteignent les apprenants marginalisés et répondent à leurs besoins. S'appuyant sur cette base émergente de pratiques efficaces fondées sur des données factuelles, cette composante inclura des ressources d'orientation et d'apprentissage pour un suivi national et la production de données probantes.</p> <p><b>Composante 3 : normes et standards.</b> Sous la direction de l'UNESCO, ce flux de travail visera à établir des normes et des standards internationaux pour aider les pays à assurer la qualité des plateformes d'apprentissage numérique publiques et à éclairer les objectifs et les repères nationaux. Sur la base de l'analyse des plateformes publiques existantes et des expériences des pays, cette composante permettra d'identifier les paramètres qui devraient être les caractéristiques de plateformes d'apprentissage publiques de grande qualité. L'UNESCO est prête à travailler en étroite collaboration avec les pays qui</p>
--	---

	<p>pourraient souhaiter proposer une Recommandation formelle de l'UNESCO concernant les plateformes d'apprentissage numérique. Une telle recommandation établirait un consensus international sur les objectifs et les caractéristiques fondamentales des plateformes d'apprentissage numérique publiques.</p> <p><b>Progression à ce jour</b></p> <p>Au cours des derniers mois, l'UNESCO et l'UNICEF ont fait des progrès importants dans la réalisation des objectifs de l'initiative :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. l'UNESCO et l'UNICEF ont développé <b>une version bêta du portail Web de la Passerelle mondiale</b> qui présente les plateformes d'apprentissage numérique publiques existantes sanctionnées par les ministères de l'éducation ou d'autres autorités publiques. La Passerelle vise à être le répertoire le plus complet des plateformes d'apprentissage numérique publiques à travers le monde. La Passerelle fournira des renseignements détaillés sur les plateformes publiques et inclura divers indicateurs de qualité.</li> <li>2. L'UNESCO et l'UNICEF ont créé un <b>Groupe de référence international</b> qui guide le développement de la Passerelle en ligne vers les plateformes d'apprentissage numérique publiques en fournissant des recommandations et des conseils stratégiques. Le Groupe de référence se compose de 19 personnes, dont des décideurs (Singapour et Grèce, co-responsables de la piste d'action 4 du Sommet sur la transformation de l'éducation), des représentants du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales, ainsi que des experts de la société civile et du milieu universitaire ayant une expertise dans l'enseignement et l'apprentissage numériques. Le Groupe a déjà tenu deux réunions qui ont porté sur la carte de la Passerelle et l'identification des étiquettes et des catégories pour décrire les plateformes d'apprentissage numérique publiques. Les membres du Groupe contribueront à faire connaître l'initiative.</li> <li>3. <b>En matière de plaidoyer et de communication</b>, l'UNESCO et l'UNICEF ont activement fait la promotion de l'événement au sein des grandes instances des Nations Unies et lors d'autres événements pertinents, tels qu'une réunion d'information des délégations permanentes de l'UNESCO (20 avril 2023), une réunion au niveau des ambassadeurs du Groupe des amis pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie, le Forum SMSI 2023, la mEducation Alliance, ou encore la conférence eLearning Africa.</li> </ol>
<p><b>L'éducation dans les situations de crise : le Partenariat pour des actions transformatrices</b></p>	<p><b>Responsables</b> UNESCO, HCR, UNICEF, ECW, GPE</p> <p><b>Objectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accès à l'éducation équitable et inclusive et les résultats d'apprentissage pour les enfants et les jeunes touchés par les crises ;</li> <li>• Protéger et améliorer les financements externes, s'assurer qu'ils atteignent les apprenants équitablement et s'alignent sur les priorités nationales de planification et sur les engagements pris au titre conventions internationales ;</li> <li>• Mettre en place des systèmes éducatifs inclusifs et résistants aux crises qui assurent la protection du droit à l'éducation des enfants et des jeunes, répondent aux besoins de tous les apprenants de manière holistique et comprennent des informations et des outils liés à la</li> </ul>



	<p>protection de la santé, du bien-être, de la nutrition, de l'eau, de l'assainissement et à la lutte contre la violence, l'exploitation sexuelle et les abus ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire évoluer et intégrer les interventions à fort impact et fondées sur des données factuelles dans les efforts en matière de politiques et de programmes, en mettant l'accent sur huit priorités interconnectées.</li> </ul> <p><b>Résultats escomptés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les catégories de populations touchées par les crises sont incluses et l'apprentissage est intégré dans des systèmes soutenus par des politiques, des plans, des budgets et des programmes de mise en œuvre nationaux et pluriannuels.</li> <li>• Les interventions de politiques et de programmes fondées sur des données factuelles comprennent les populations touchées par les crises.</li> </ul> <p><b>Indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proportion d'apprenants touchés par les crises qui sont inclus dans les systèmes éducatifs nationaux</li> <li>• Proportion de pays qui incluent les apprenants touchés par les crises dans les évaluations nationales de l'apprentissage</li> <li>• Nombre de pays de l'Appel à l'action qui mettent en œuvre au moins 3 actions transformatrices à impact élevé liées aux enseignants, à la participation communautaire, à l'équité entre les genres, à l'éducation de la petite enfance, à la santé mentale et au soutien psychosocial, à l'accès numérique, à l'engagement significatif des enfants et des jeunes</li> </ul> <p><b>Pays cibles</b></p> <p>L'initiative mondiale utilise une approche double : (1) le plaidoyer et la promotion d'approches cohérentes et alignées et le financement de l'éducation dans les situations de crise <u>au niveau mondial</u> et (2) un soutien ciblé <u>au niveau national</u>, en particulier pour les huit actions transformatrices indicatives</p> <p>Pour la deuxième approche, les pays suivants ont été identifiés sur la base de critères multiples, tels que les États champions du Sommet sur la transformation de l'éducation et de l'éducation dans les situations d'urgence, la représentation géographique, les caractéristiques et la diversité des populations déplacées, les pays prioritaires pour l'appui programmatique, la force des engagements politiques et le nombre de réfugiés accueillis : Colombie, Équateur, Yémen, Jordanie, Soudan du Sud, Éthiopie, Ouganda, Niger, Zambie, Afghanistan/Iran/Pakistan, Ukraine, Haïti, Iraq et Bangladesh.</p> <p><b>Principales activités, jalons et calendrier :</b></p> <p><b>Niveau mondial :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaidoyer conjoint de haut niveau et technique pour l'approbation et la promotion d'approches cohérentes et alignées et pour le financement de l'éducation dans les situations de crise sur la base/au moyen de l'Appel à l'action dans et à travers les principales opportunités et étapes mondiales telles que, en 2023 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conférence de financement de haut niveau d'Education Cannot Wait (février 2023) ;</li> <li>- Forum humanitaire européen (mars 2023) ;</li> <li>- Cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins développés (mars 2023) ;</li> <li>- Sommet de l'INEE sur les données (avril 2023) ;</li> <li>- Forum mondial des partenaires du Groupe de l'éducation (juin 2023) ;</li> </ul> </li> </ul>
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commission de consolidation de la paix des Nations Unies et Journée internationale pour la protection de l'éducation contre les attaques (septembre 2023) ;</li> <li>- Sommet mondial de l'innovation pour l'éducation (novembre 2023) ;</li> <li>- COP28 (décembre 2023) ; et</li> <li>- Forum mondial sur les réfugiés (décembre 2023)</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Positionnement des initiatives mondiales existantes en tant qu'activités opérationnelles de l'initiative mondiale, par exemple, Initiative pour le renforcement de la coordination de l'éducation dans les situations d'urgence (ISEEC) codirigée par deux coresponsables, l'UNICEF et le HCR, avec l'INEE et le Groupe de l'éducation (rejoints par l'UNESCO en février 2023 sur invitation)</li> <li>• Suivi des engagements pris par les États membres en vue de la mise en pratique de l'Appel à l'action de l'initiative mondiale par les États membres et les partenaires</li> </ul> <p><u>Niveau national :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apport d'un soutien spécifique au contexte pour accélérer l'accès à l'éducation et la réussite scolaire par le biais de programmes financés par des donateurs et des mécanismes de financement multilatéraux, principalement ECW et le GPE, conformément aux déclarations d'engagement nationales</li> <li>• Promotion d'approches de coordination cohérentes et coordonnées (Groupe de l'éducation, Groupe de travail sur les réfugiés et Groupe local d'éducation) et financement</li> <li>• Soutien ciblé à l'inclusion et à la mise en œuvre des huit actions transformatrices dans les plans, stratégies et programmes nationaux</li> </ul> <p><b>Progression à ce jour</b></p> <p><u>Niveau mondial</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation de l'Appel à l'action de l'initiative mondiale par 35 pays touchés et donateurs et plus de 100 organisations issues d'organisations multilatérales, internationales et nationales de la société civile et du secteur privé</li> <li>• Organisation conjointe et participation à des forums de haut niveau dirigés par un ou plusieurs coresponsables <ul style="list-style-type: none"> <li>- Février 2023 : Conférence de financement de haut niveau de ECW : une session plénière intitulée « Au-delà du Sommet sur la transformation de l'éducation » et plusieurs sessions parallèles liées à l'initiative mondiale</li> <li>- Mars 2023 : Conférence sur l'éducation dans les situations d'urgence en marge du Forum humanitaire européen, dirigé par le coresponsable UNICEF, en collaboration avec la Commission européenne</li> <li>- Mars 2023 : Événement parallèle sur la reconnaissance des acquis par le Passeport UNESCO des qualifications, dirigé par l'UNESCO, avec la Fondation Education Above All</li> </ul> </li> <li>• Lancement des travaux préparatoires de fond pour ancrer pleinement l'engagement en matière d'éducation du Forum mondial sur les réfugiés du HCR dans les quatre objectifs de l'initiative mondiale (Responsable : HCR)</li> </ul>
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement de la planification d’une session spéciale sur l’éducation au sein de la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies, ainsi que de la quatrième commémoration de la Journée internationale pour la protection de l’éducation contre les attaques au Siège de l’ONU en septembre 2023 (Responsable : UNESCO)</li> <li>• Mise en place d’un secrétariat de l’initiative mondiale (Responsable : UNESCO)</li> </ul> <p><b>Niveau national</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de réunions d’information avec les bureaux hors Siège de l’UNESCO couvrant les 14 pays cibles pour identifier les points d’entrée, trouver des synergies avec les résultats des processus de consultation nationaux et des déclarations d’engagement nationales, et renforcer les plans, stratégies et programmes existants basés sur l’initiative mondiale</li> <li>• Organisation de séances d’orientation et de plaidoyer avec les principaux donateurs et organisations</li> <li>• Promotion de la coordination et des financements conjoints (par exemple pour l’Ukraine par le biais des financements du GPE et d’ECW)</li> <li>• Soutien à la mise en œuvre des huit actions de transformation, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaissance des acquis : Iraq, Zambie, Ouganda</li> <li>- Santé mentale et soutien psychosocial : Ukraine</li> <li>- Accès numérique et enseignants : Ukraine</li> <li>- Enseignants : Iran</li> <li>- Participation de la communauté : Afghanistan</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Coalition pour l’apprentissage fondamental</b></p>	<p><b>Responsables</b> USAID, FCDO, Banque mondiale, UNICEF, Fondation Bill &amp; Melinda Gates et UNESCO</p> <p><b>Objectif</b> Accélérer rapidement les progrès afin de réduire les taux alarmants de pauvreté des apprentissages à l’échelle mondiale et, en aidant les pays à accéder aux données et à les utiliser, fixer des objectifs ambitieux et mettre en œuvre des plans pour les atteindre. La Coalition pour l’apprentissage fondamental a été fondée en 2022 pour réunir des partenaires autour d’un engagement commun à améliorer l’apprentissage fondamental pour tous et d’un désir de travailler ensemble pour stimuler le changement plus rapidement.</p> <p><b>Résultats escomptés</b> Réduire de moitié, d’ici 2030, la proportion mondiale d’enfants de 10 ans incapables de lire et de comprendre un texte simple.</p> <p><b>Indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ODD 4.1.1 : Proportion d’enfants et de jeunes a) dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années d’études ; b) à la fin du primaire ; et c) à la fin du premier cycle du secondaire atteignant au moins un niveau minimal de compétence en (i) lecture et (ii) mathématiques.</li> <li>• Une série d’indicateurs de processus tels que (liste non exhaustive) : (i) les pays ayant fixé et poursuivi des objectifs pour réduire la pauvreté des apprentissages ; (ii) la mise en œuvre d’approches fondées sur des données probantes en matière d’enseignants et d’évaluation.</li> </ul> <p><b>Pays cibles</b></p>

La Coalition entend proposer un soutien accru à jusqu'à 30 pays à revenu faible et intermédiaire engagés, à commencer par 5 pays pilotes, en plus des biens publics mondiaux disponibles pour tous les pays intéressés.

#### **Principales activités, jalons et calendrier**

Pour chaque pays membre, les activités s'inspireront du cadre RAPID pour rétablir et accélérer l'apprentissage conformément à l'Appel à l'action. Les membres du Secrétariat de la Coalition font progresser les activités autour des trois piliers suivants : soutenir l'action et la mise en œuvre menées par les pays ; améliorer les données et le suivi de l'apprentissage ; et renforcer les activités de plaidoyer et de communication. Ces trois piliers sont à la base de l'élan et de l'alignement des partenaires de la Coalition au niveau mondial et national :

- 1) Coordonner le soutien aux pays à revenu faible et intermédiaire pour mettre en œuvre des solutions fondées sur des preuves alignées afin d'améliorer les résultats de l'apprentissage fondamental à grande échelle.
  - Cartographier les offres pertinentes/programmes existants de soutien mondial de la part des partenaires de la Coalition et les partager avec le personnel des différents pays concernés.
  - Planifier des opportunités d'apprentissage et de développement conjointes afin d'améliorer la mise en œuvre du programme d'apprentissage fondamental.
  - Soutenir les groupes de travail locaux sur l'éducation pour relever les défis communs et fournir des solutions plus efficaces.
- 2) Aider les pays à contrôler les progrès de l'apprentissage et à améliorer la disponibilité des données sur l'apprentissage.
  - Rassembler des outils communs pour proposer aux pays différents moyens de mesurer l'apprentissage et d'en rendre compte, mais aussi de diffuser et partager ces informations au niveau national et avec les partenaires de la coalition, les gouvernements nationaux et les partenaires du monde de l'éducation.
  - Assurer la coordination entre les agences pour aider les pays sans données sur l'apprentissage à déployer les meilleurs outils et ressources disponibles pour mesurer les progrès de l'apprentissage, y compris par le biais d'une formation partagée avec le « personnel de terrain ».
  - Aider les pays à utiliser les données, à partager et à amplifier l'information existante sur l'apprentissage à l'aide des ressources et des outils disponibles.
- 3) Appuyer la défense des intérêts et les communications stratégiques pour appeler à l'approbation et à la mise en œuvre de l'engagement à l'action, créer un environnement propice au changement de politique et contribuer à la responsabilisation quant à la mise en œuvre.
  - Prendre en charge l'exploitation des nouvelles données et des données existantes pour renforcer les arguments en faveur des investissements dans l'apprentissage fondamental.
  - Aider à identifier et à établir de nouveaux partenariats stratégiques de défense des intérêts, y compris avec les chefs d'entreprise.
  - Diffuser les ressources de communication mondiales et soutenir l'adaptation aux contextes locaux pour aider à sensibiliser le public et

	<p>à susciter une volonté politique dans le domaine de l'apprentissage fondamental.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales et régionales de plaidoyer et de communication.</li> </ul> <p><b>Progression à ce jour</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation et visibilité accrue de la crise de l'apprentissage fondamental aux niveaux politiques les plus élevés au cours du Sommet sur la transformation de l'éducation, en s'appuyant sur le plaidoyer et les consultations au niveau des pays et en mettant cet enjeu en avant par le biais d'actions conjointes de plaidoyer et de communication. Au 20 avril 2023, 23 pays et plus de 30 organisations avaient approuvé l'Appel à l'action.</li> <li>• Co-génération et diffusion de nouvelles données factuelles et de nouvelles directives mondiales, dont le Rapport du Groupe consultatif mondial sur les données probantes en matière d'éducation : Donner la priorité à l'apprentissage durant la COVID-19, l'état de pauvreté des apprentissages : mise à jour 2022 et accélération du rétablissement de l'apprentissage. Note d'orientation pour traiter les pertes d'apprentissage pendant la pandémie de COVID-19.</li> <li>• Organisation d'événements de haut niveau et sécurisation d'un soutien public de haut niveau pour l'apprentissage fondamental. Les événements comprennent la séance phare sur l'apprentissage fondamental au Sommet sur la transformation de l'éducation, une table ronde conjointe lors de l'Échange sur l'apprentissage fondamental en Sierra Leone (voir la <a href="#">vidéo</a>), et une réunion de haut niveau sur l'apprentissage fondamental et le rétablissement dans la région ALC (en Colombie). Une autre conférence sur l'apprentissage fondamental aura lieu dans la région MENA les 22 et 23 mai, et le Pakistan envisage également un événement similaire.</li> <li>• Nouvelles méthodes de travail intégrées : le personnel des partenaires de la Coalition se réunit régulièrement, y compris lors de réunions mensuelles des responsables, afin de multiplier les occasions d'encourager les gouvernements à faire face à la crise de l'apprentissage et à améliorer la qualité et l'efficacité de la mise en œuvre des programmes d'apprentissage fondamental. Un descriptif et un enregistrement ont été communiqués au personnel sur le terrain dans les pays prioritaires et un autre appel commun aura lieu mi-mai.</li> <li>• Élargissement du public touché par l'Appel à l'action, notamment grâce à un tweet d'un Ambassadeur de bonne volonté qui a obtenu 920 000 vues.</li> </ul>
<p><b>Plateforme mondiale destinée à encourager le leadership et la responsabilisation en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des filles et des</b></p>	<p><b>Responsables</b> UNESCO et UNICEF</p> <p><b>Objectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un leadership transformateur visant à autonomiser les filles et les femmes dans et par l'éducation, transformer les systèmes éducatifs pour faire progresser l'égalité des genres, et mettre fin aux normes de genre néfastes</li> <li>• Une responsabilisation transformatrice permettant de suivre collectivement les progrès et de catalyser les actions par rapport aux engagements mondiaux en faveur d'une action transformatrice pour</li> </ul>

<p><b>femmes dans et par l'éducation</b></p>	<p>l'égalité des genres et l'autonomisation des filles et des femmes dans et par l'éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une innovation transformatrice afin de renforcer la nature multisectorielle et la rentabilité des solutions transformatrices du genre dans le but d'en accélérer l'impact, y compris par le biais d'innovations numériques</li> <li>• Des données transformatrices pour améliorer la qualité et l'utilisation des données intersectionnelles et sensibles au genre pour une planification ciblée et un suivi plus efficaces des résultats en matière d'égalité entre les genres</li> <li>• Des financements transformateurs destinés à réduire les disparités entre les genres dans tous les aspects et à tous les niveaux de l'éducation, et à promouvoir une éducation transformatrice du genre</li> </ul> <p><b>Résultats escomptés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les parties prenantes de l'éducation ont des données et des preuves solides demander des comptes aux gouvernements, aux Nations Unies et aux autres partenaires sur les progrès réalisés, par rapport aux engagements. <u>Indicateur</u> : Tableau de bord mondial suivant la réalisation des engagements et des objectifs visant à promouvoir l'égalité des genres dans et par l'éducation.</li> <li>• Les chefs de gouvernements, les responsables politiques et les décideurs prennent des mesures proactives et transformatrices pour surmonter les principaux obstacles à l'égalité des genres dans et par l'éducation. <u>Indicateur</u> : Nombre de rapports nationaux produits présentant les progrès accomplis par les pays dans la réalisation d'actions transformatrices et la résolution des lacunes dans la prestation de services et le financement pour la promotion de l'égalité entre les genres dans et par l'éducation.</li> <li>• Les solutions transformatrices à fort impact et l'apprentissage visant à promouvoir l'égalité des genres ainsi que l'autonomisation des filles et des femmes dans et par l'éducation sont documentés, évalués et partagés. <u>Indicateur</u> : Développement d'une plateforme de données factuelles partageant les solutions à fort impact afin de promouvoir une éducation transformatrice du genre.</li> </ul> <p><b>Principales activités, jalons et calendrier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2023 : Tableau de bord lancé (nov.) ; premier rapport d'avancement (nov.) ; première réunion de la plateforme mondiale (nov.) ;</li> <li>• 2024 : Réunion d'examen à mi-parcours des chefs d'État (AGNU/sept.) ; deuxième réunion de la plateforme mondiale (déc., en collaboration avec le CDHN) ;</li> <li>• 2025 : Troisième rapport annuel publié (sept.) ; troisième réunion de la plateforme mondiale ;</li> <li>• 2026 : Réunion d'examen final des chefs d'État (AGNU/sept.) ; quatrième réunion de la plateforme mondiale (déc., en collaboration avec le CDHN) ;</li> </ul>
--	---

	<p><b>Progression à ce jour</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 68 pays (dont 51 à revenu faible et intermédiaire) et plus de 160 organisations ont désormais rejoint la Plateforme.</li> <li>2. Le modèle opérationnel de la plateforme a été défini et son mandat établi : il comprend un Conseil de direction (qui compte un représentant du réseau SDG4Youth), une équipe technique de base et des flux de travail pour chacun des produits (tableau de bord, rapports et plateforme de données factuelles), sous l'égide des organisations membres.</li> <li>3. Une première réunion du partenariat s'est tenue à New York et en ligne le 9 mars 2023, en marge de la Commission de la condition de la femme.</li> <li>4. Une analyse de genre des engagements nationaux du Sommet sur la transformation de l'éducation a été élaborée et publiée sous le titre <a href="#"><i>Leave no one behind: Gender equality in Transforming Education Summit national commitments</i></a> (Ne laisser personne de côté : l'égalité des genres dans les engagements nationaux du Sommet sur la transformation de l'éducation)</li> <li>5. Une cartographie des sources existantes de données, notamment factuelles, sur l'éducation et l'égalité des genres a été mise au point pour éclairer l'élaboration du tableau de bord mondial. Des consultations avec des partenaires maîtrisant les plateformes de responsabilisation ont été entreprises pour déterminer les leçons apprises.</li> </ol>
<p><b>Initiative mondiale pour la jeunesse</b></p>	<p><b>Responsable</b> UNESCO/Secrétariat interinstitutionnel ODD 4</p> <p><b>Partenaires</b> (au 20 avril 2023) Rapport mondial de suivi sur l'éducation, Forum mondial des étudiants, Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général des Nations Unies pour la jeunesse, Réseau SDG4Youth, Save the Children, Teach for All, UNESCO (dont IPE et IESALC), HCR et UNICEF</p> <p><b>Objectif</b> Assurer un engagement et un leadership significatifs de la jeunesse dans l'élaboration des politiques éducatives aux niveaux mondial, régional et national.</p> <p><b>Résultats escomptés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les jeunes ont les connaissances et les compétences nécessaires pour participer de manière significative à la prise de décisions en matière d'éducation</li> <li>• Le personnel du ministre de l'éducation est en mesure de faire participer les jeunes à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions en matière d'éducation</li> <li>• Les points de vue des jeunes sont intégrés dans les réunions, débats et discussions sur l'éducation aux niveaux national, régional et mondial</li> <li>• Les jeunes sont soutenus dans l'élaboration d'initiatives de base visant à relever les défis liés à une éducation de qualité</li> </ul> <p><b>Indicateur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un indicateur mondial dédié au suivi de la participation des jeunes à la prise de décisions en matière d'éducation est élaboré sous la direction du domaine fonctionnel 2 du CDHN.</li> </ul>

### Pays cibles

Monde (tous les pays)

### Principales activités, jalons et calendrier

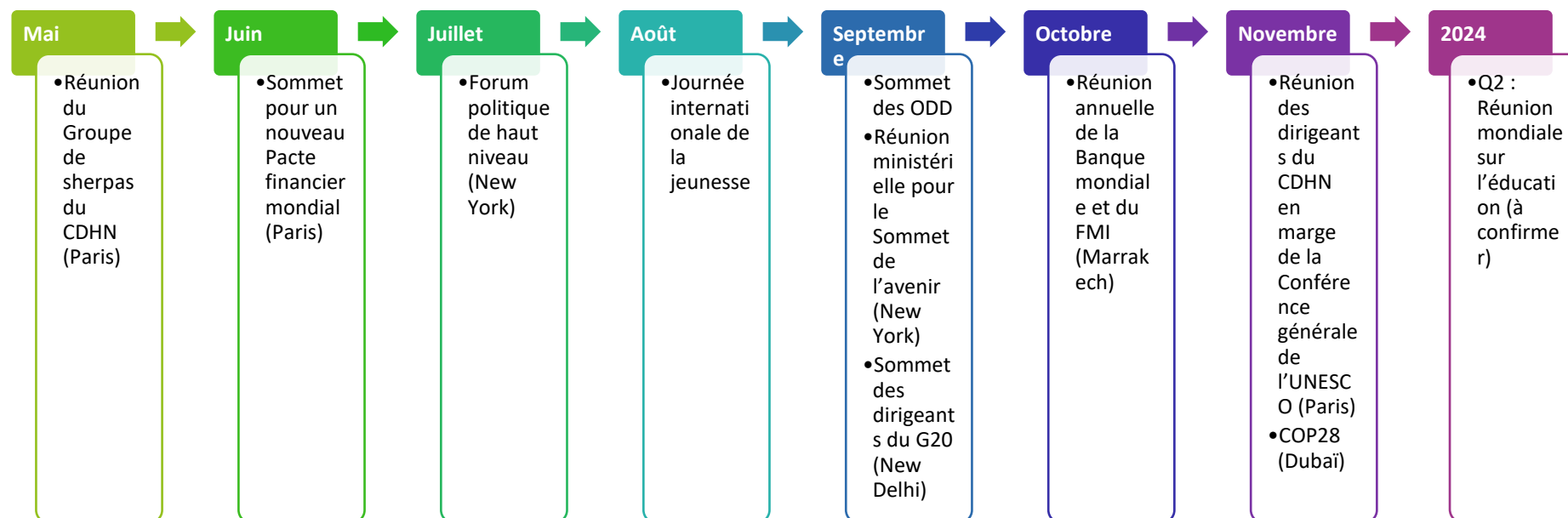
Calendrier	Activité
16 sept. 2022	La Déclaration de la jeunesse a été présentée au Secrétaire Général en tant que contribution des jeunes au Résumé du Président du Sommet sur la transformation de l'éducation.
Oct.- Déc. 2022	Les réunions bihebdomadaires des partenaires façonnent l'Initiative mondiale pour la jeunesse.
Nov.-Déc. 2022	Sept consultations régionales sont organisées par le réseau SDG4Youth pour informer le développement de l'Initiative.
8 et 9 décembre	Les dirigeants adoptent des décisions pour s'assurer que l'engagement des jeunes demeure au cœur de la Stratégie de suivi du Sommet.
24/01/2023	Pré-lancement de l'Initiative mondiale pour la jeunesse à l'occasion de la Journée internationale de l'éducation.
06/03/2023	Lors de la Réunion des sherpas de mars, le représentant de la jeunesse du CDHN a souligné que les financements nécessaires à la mise en œuvre de l'Initiative mondiale pour la jeunesse étaient nettement insuffisants.

### Progression à ce jour

- Un plan complet de l'initiative avec les besoins en ressources a été rédigé et finalisé.
- Le 22 février 2023, les partenaires de l'Initiative ont tenu leur réunion inaugurale, suivie d'une réunion ultérieure le 12 avril.
- Lors de la Réunion des sherpas du CDHN le 6 mars, une proposition a été présentée pour encourager les États membres et les autres parties prenantes à apporter un soutien financier à l'Initiative.
- Les défenseurs de la jeunesse de l'UNICEF en Thaïlande ont suivi une formation sur le plaidoyer dirigé par les jeunes dans le cadre de la composante de renforcement des capacités de l'Initiative. Des initiatives similaires sont lancées en Sierra Leone, en Ouzbékistan et en Namibie.
- Le Réseau SDG4Youth, le GSF et le Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse ont apporté leur contribution au Rapport mondial de suivi sur l'éducation sur l'élaboration de l'indicateur mondial sur l'engagement des jeunes.
- Du matériel de plaidoyer a été préparé et sera largement diffusé.



## Annexe 3 : Calendrier des événements et jalons clés



## **Annexe 4 :**

# **Membres du Comité directeur de haut niveau ODD 4-Éducation 2030 en 2022-2023**

---

### **Représentants des États membres et des organisations régionales**

#### **Groupe I (Europe occidentale et Amérique du Nord)**

##### **France**

S. E. M. Pap Ndiaye, Ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports de la République française

Mme Nathalie Nikitenko, Déléguée aux relations et à la coopération européennes et internationales

##### **Portugal**

S. E. M. João Miguel Marques da Costa, Ministre de l'éducation de la République portugaise

Mme Luísa Ucha, Conseillère auprès du Ministère de l'éducation de la République portugaise

##### **Commission européenne**

Mme Jutta Urpilainen, Commissaire aux partenariats internationaux, Commission européenne

M. Martin Seychell, Directeur général adjoint de la DG Partenariats internationaux, Commission européenne

#### **Groupe II (Europe orientale)**

##### **Lettonie**

S. E. Mme Anita Muižniece, Ministre de l'éducation et des sciences de la République de Lettonie

Mme Laura Treimane, Conseillère pour l'éducation et les sciences, Représentation permanente de la République de Lettonie auprès de l'OCDE et de l'UNESCO

##### **Slovénie**

S. E. S. E. Igor Papič, Ministre de l'éducation, des sciences et des sports de la République de Slovénie

M. Aleš Ojsteršek, Bureau du développement et de la qualité de l'éducation, Ministère de l'éducation, des sciences et des sports

##### **Conseil de l'Europe**

M. Matjaz Gruden, Directeur de la Participation démocratique

M. Villano Qirazi, Directeur du Département de l'Éducation

#### **Groupe III (Amérique latine et Caraïbes)**

##### **Argentine**

S. E. M. Jaime Perczyk, Ministre de l'éducation de la République argentine

Mme Marina Larrea, Directrice nationale de la coopération internationale

### **Colombie**

S. E. M. Alejandro Gaviria Uribe, Ministre de l'éducation nationale de la République de Colombie

M. Juan Felipe Penagos Serna, Chef du Bureau de la coopération et des affaires internationales, Ministère de l'éducation nationale de la République de Colombie

### **Organisation des États ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture (OEI)**

M. Mariano Jabonero Blanco, Secrétaire général

Mme Tamara Díaz, Directrice du Secteur de l'éducation

## **Groupe IV (Asie et Pacifique)**

### **Bangladesh**

S. E. Dipu Moni M.P., Ministre de l'éducation de la République populaire du Bangladesh

S. E. M. Khondker Mohammad Talha, Ambassadeur, Délégué permanent de la République populaire du Bangladesh auprès de l'UNESCO

### **Chine**

S. E. M. Huai Jinpeng, Ministre de l'éducation de la République populaire de Chine

M. Qin Changwei, Secrétaire général, Commission nationale chinoise pour l'UNESCO

### **Organisation des ministres de l'éducation des pays du Sud-Est asiatique (SEAMEO)**

S. E. Mme Sara Zimmerman Duterte, Présidente du Conseil de la SEAMEO, Vice-présidente et Secrétaire à l'éducation de la République des Philippines

M. Habibah binti Abdul Rahim, Directeur du Secrétariat de la SEAMEO

## **Groupe V (a) (Région Afrique)**

### **Côte d'Ivoire**

S. E. Mme Mariatou Kone, Ministre de l'éducation nationale et de l'alphabétisation de la Côte d'Ivoire

M. Kouassi Kouakou Eloi Noël, Inspecteur et Directeur de l'éducation, Conseiller technique auprès de la Ministre de l'éducation nationale et de l'alphabétisation de la Côte d'Ivoire

### **Sierra Leone – Coprésidente du CDHN**

S. E. M. Julius Maada Bio, Président de la République de Sierra Leone (Coprésident du Groupe de dirigeants)

S. E. M. David Moinina Sengh, Ministre de l'éducation primaire et secondaire de la Sierra Leone et Coprésident du Groupe de sherpas)

### **Union Africaine**

S. E. M. Mohamed Belhocine, Commissaire à l'éducation, à la science, à la technologie et à l'innovation (ESTI)

M. Hambani Masheleni, Directeur de la Division Éducation

## **Groupe V (b) (Région arabe)**

### **Jordanie**

S. E. M. Azmi Mahafzah, Ministre de l'éducation et de l'enseignement supérieur du Royaume de Jordanie

Mme Ibtisam Ayoub, Secrétaire générale, Commission nationale jordanienne pour l'éducation, la culture et les sciences

### **Maroc**

S. E. M. Chakib Benmoussa, Ministre de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports, Président de la Commission nationale pour l'éducation, les sciences et la culture du Royaume du Maroc

M. Adil Bajja, Directeur de la stratégie, des statistiques et de la planification

### **ALECSO**

M. Mohamed Ould Amar, Directeur général

M. Hechmi Ardhaoui, Expert en éducation

## **Organisations multilatérales / banques / représentants de fonds**

### **GPE**

Mme Laura Frigenti, Directrice générale

M. Charles North, adjoint à la Directrice générale

### **OCDE**

M. Mathias Cormann, Secrétaire général

M. Andreas Schleicher, Directeur Éducation et Compétences, Conseiller spécial pour la politique éducative

auprès du Secrétaire général de l'OCDE

### **UNICEF**

Mme Catherine M. Russell, Directrice exécutive

M. Rob Jenkins, Directeur mondial, Éducation et Développement des adolescents

### **Banque mondiale**

Mme Mari Pangestu, Directrice générale, Politique de développement et Partenariats

M. Jaime Saavedra, Directeur mondial, Éducation

## **Représentant de la coopération au développement (donateur)**

### **Espagne**

S. E. M. José Manuel Albares Bueno, Ministre des affaires extérieures, de l'Union européenne et de la Coopération

Mme María Pilar Moreno Fernández, Directrice de l'unité Coopération et éducation décentralisées, DG pour les politiques de développement durable, Secrétariat d'État à la coopération internationale

### **Représentant de la société civile : CCONG sur l'Éducation 2030**

M. Refat Sabbah, Président, Campagne mondiale pour l'Éducation

Mme Helen Dabu, Secrétaire générale, Association de l'Asie et du Pacifique du Sud pour l'éducation des adultes

### **Représentant des organisations d'enseignants**

#### **Internationale de l'Éducation**

M. David Edwards, Secrétaire général

Mme Antonia Wulff, Directrice de l'unité Recherche, Politique et Plaidoyer

### **Représentants des fondations et du secteur privé (siège partagé)**

M. Simon Sommer, Co-Directeur général, Fondation Jacobs

Mme Camilla Croso, Directrice de l'Éducation, Open Society Foundations

### **Représentants des jeunes et des étudiants**

Mme Kenisha Arora, Représentante de SDG4Youth pour l'Europe et l'Amérique du Nord

Mme Doris Mwikali, Représentante de SDG4Youth pour l'Afrique

### **UNESCO (membre d'office) – Coprésidente du CDHN**

Mme Audrey Azoulay, Directrice générale (Coprésidente du Groupe des dirigeants)

Mme Stefania Giannini, Sous-Directrice générale de l'UNESCO pour l'éducation (Coprésidente du Groupe de sherpas)

### **Invitation permanente à assister aux réunions du Groupe des dirigeants du CDHN**

S. E. Gordon Brown, Envoyé spécial des Nations Unies pour l'Éducation mondiale

Mme Jayathma Wickramanayake, Envoyée du Secrétaire général des Nations Unies pour la jeunesse



Global Education  
Cooperation Mechanism  
HLSC Sherpa Group

# Réunion du Groupe des conseillers techniques du Comité

Ce document d'information a été préparé pour une réunion du Groupe de sherpas du Comité directeur de haut niveau.

En savoir plus sur le [Mécanisme mondial de coopération dans le domaine de l'éducation](#)

## Stay in touch



[education2030@unesco.org](mailto:education2030@unesco.org)



[www.sdg4education2030.org](http://www.sdg4education2030.org)



[@Education2030UN](https://twitter.com/Education2030UN)

**Siège de l'UNESCO**  
Secrétariat interinstitutionnel  
7 place de Fontenoy  
75007, Paris, France